



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



A P R È S L A F È T E

Notre Journée nationale, dont le compte rendu vous est donné par notre talentueux ami Saint-Omer, vient d'éteindre ses derniers lampions.

La fête est finie, pensons à la prochaine. Car, l'Amicale poursuit sans cesse sa marche en avant et, si, parfois, elle jette un regard en arrière, ce n'est que pour mesurer le chemin parcouru.

Au sujet de notre fête 1957, disons qu'elle a remporté un énorme succès d'entrain, de gaieté et d'affluence. Et, pourtant, elle débutait sous de mauvais auspices : la grippe. Cette épidémie qui s'est déclenchée en ce début d'octobre a retiré du banquet une quarantaine de convives. Et le Kommando belge fut particulièrement atteint. Nous adressons à tous nos amis nos meilleurs vœux de complet rétablissement et nous espérons même que cette grippe n'est plus pour eux qu'un mauvais souvenir.

Le bal a remporté un succès formidable. Un grand nombre de camarades accompagnés de leur fa-

mille sont venus, après le banquet, participer aux réjouissances. Un entrain endiablé a duré toute la nuit. Nous pouvons dire que notre première fête de nuit a remporté un triomphe.

L'an prochain, nos assises nationales auront lieu au Mans. Afin de décentraliser nos manifestations et de permettre à nos camarades provinciaux d'assister en nombre à nos réunions, le Comité Directeur a confié à notre section de la Sarthe le soin d'organiser, pour la Pentecôte, les Journées Nationales des Stalags V.

Nous reviendrons, bien sûr, sur le programme de ces journées qui, nous l'espérons, obtiendront un énorme succès. Mais, d'ores et déjà, nous avons tenu à prévenir nos amis de la date et du lieu de notre prochaine manifestation nationale. Nous connaissons assez le dynamisme de nos amis sarthois, Lavigne en tête, pour être certains du succès. Nous leur faisons entièrement confiance. Et la meilleure récompense à offrir aux organisateurs c'est de venir en

nombre imposant participer aux Journées nationales du Mans.

Notre Amicale vient de montrer sa force, de riante façon, en organisant une fête en tous points réussie.

Mais vous savez que le but de l'Amicale, tout en entretenant une joyeuse émulation entre ses membres, est surtout philanthropique.

Il y a des camarades qui ne connaissent plus la joie de vivre, qui ont vu la misère s'installer à leur foyer. Ceux-là envient les privilégiés que nous sommes. Et — qui sait ? — peut-être un peu d'amertume leur vient-il au cœur en lisant le compte rendu de nos agapes. Il faut donc, chers camarades, nous aider à les reconforter.

Il ne faut pas qu'un sentiment de jalousie s'éveille chez nos camarades déshérités. Au contraire, il faut leur montrer que nous ne sommes pas des ingrats.

NOËL 1957

Ainsi que l'an dernier, le Comité Directeur demande à tous les camarades que lui soient signalés tous les enfants de moins de 10 ans qui seraient, par leur situation familiale et sociale, susceptibles de recevoir un colis de Noël.

Il s'est avéré que, depuis quelques années, de nombreux deuils ou maladies sont venus apporter la gêne et la misère dans beaucoup de foyers de nos camarades anciens K.G. Il faut que les enfants de ces camarades aient eux aussi leur joie de Noël. C'est à l'Amicale, qui veille sur eux, de leur donner, en votre nom à tous, un bonheur, hélas ! passager.

Il ne faut pas priver un enfant de son beau rêve de Noël. Votre récompense, à vous, chers amis, sera d'amener sur un visage d'enfant le sourire joyeux du bonheur.

Ecrivez-nous donc avant le 9 décembre. Bien entendu, ne devront nous être signalés que les enfants dont le père fut ancien P.G. du Stalag V B.

Les enfants hospitalisés, quel que soit leur âge, devront également nous être signalés.

Au courrier du V B

Au moment où je commence le dépouillement du courrier, les carnets de tombola partent vers leurs destinataires.

Je souhaite à tous nos camarades de bien les recevoir et surtout d'en assurer un rapide placement. N'hésitez pas à nous écrire. Sur le talon de votre mandat où vous réglez les billets de tombola et votre cotisation 1958, ayez la gentillesse de mettre quelques mots, un bonjour à souhaiter, des amis de Kommando à saluer, etc.

Notre ami, l'abbé Petit, de Luxeuil, nous envoie une longue lettre dont nous donnons ci-dessous la teneur :

« Depuis que j'ai reçu votre lettre, je ne fais que chercher « combines » sur « combines » afin de pouvoir m'échapper deux jours pour revoir les anciens du Stalag, dimanche prochain.

« Or je n'ai trouvé personne de libre qui puisse me remplacer, car, le dimanche, tous les confrères professeurs échangent leurs classes de la semaine contre des paroisses des environs où ils vont faire du ministère, si bien qu'en tant que préfet de discipline (place qui n'est pas de tout repos, je vous assure), je reste seul avec un surveillant pour assurer la garde et la surveillance de plus de cent élèves de 12 à 18 ans et qui ne sont pas toujours dociles comme des moutons. De plus, le samedi après-midi, je me rends à Lure à la prison, pour distraire une trentaine de gars condamnés à la peine de la rélegation. Cela me remet un peu dans l'ambiance d'il y a une quinzaine d'années, avec cette différence cependant que ceux qui se trouvaient avec moi n'avaient pas de passé chargé et étaient des camarades dignes de tous éloges alors qu'il n'en est pas de même à la prison.

« A mon grand regret donc, je me vois obligé à renoncer à ce déplacement où j'aurais tant aimé cependant revoir tous les visages amis du Waldhotel, du camp et des anciens malades dont je me suis occupé. Vous vous ferez, je vous prie, mon interprète auprès de tous, afin de leur présenter toutes mes amitiés et leur dire combien, malgré mon absence et mon silence, je pense à eux.

« Je vous remercie aussi de la délicate attention que vous avez eue avec le Comité de m'inviter à cette fête où je serais allé avec joie si je l'avais pu. A tous mon bon souvenir... »

De Corse nous recevons une lettre de notre ami Jean-Baptiste Cava-

relli, 4, boulevard Albert-1^{er}, à Ajaccio, qui apprend l'existence de l'Amicale. Nous saluons son entrée à l'Amicale et nous espérons que « Le Lien » lui parviendra chaque mois.

Notre ami Bernard Jeangeorges, de La Bresse, n'a pu participer à son grand regret à notre Journée nationale. L'ami Hermann l'avait excusé à l'avance. Le « Grand » nous a adressé une longue lettre où il traite de l'abstention générale des Vosgiens, abstention forcée, bien entendu !

« Mon cher Perron, je ne crois pas qu'il me sera possible d'être des vôtres, samedi prochain. Hier, j'ai eu la visite du vieux copain Hermann, de St-Dié. Il me demande de l'accompagner. De toute façon, vous pouvez compter sur Hermann. Quant à Pierrel, il remercie sincèrement son bon ami Rein pour son invitation, mais il ne pense pas pouvoir être des vôtres. Quant à Welté, il a fait cette année un voyage à Lourdes avec sa femme, et ses finances en ont pris un sérieux coup. Il est au regret de déclarer forfait. J'attends un coup de téléphone de Galmiche qui était venu la semaine dernière à la maison et qui avait manifesté l'intention d'assister à notre Journée nationale V B à condition que je l'accompagne. (Voir la suite page 8)

DERNIÈRE MINUTE

Un départ en flèche

Les carnets de billets de notre tombola étaient à peine arrivés à destination que déjà nous parvenaient de nombreuses réclamations.

Tout d'abord des visites : « ... J'ai reçu ce matin dans mon courrier deux carnets de tombola ! C'est de la rigolade ! Que voulez-vous que je fasse avec ça ! Ils sont déjà vendus. Je viens chercher dix carnets... »

Des coups de téléphone : « ... L'Amicale V B ? Vous vous f... du monde ! J'ai reçu un carnet. Adressez-moi tout de suite huit carnets. Ils sont vendus sur parole. En attendant la suite... »

Des lettres : « Il y a deux ans j'ai vendu dix-huit carnets, et cette fois-ci vous m'en adressez trois. Perdez-vous la mémoire ?... Postez, dès aujourd'hui, dix carnets, en attendant une autre commande... »

« ... Que voulez-vous que je fasse avec un carnet ? Je le prends pour moi, mais j'ai des amis... Envoyez six carnets... »

« ... Vous m'avez adressé deux carnets. Je vous en paie aujourd'hui par virement cinq. Envoyez les trois manquants... »

Etc., etc., etc.

D'abord nos excuses : nous avons réduit intentionnellement les envois afin que chaque amicaliste ait une chance de gagner un des superbes lots qui sont offerts. Si, au départ, nous avons fait des envois de dix carnets il y aurait eu des amicalistes qui n'auraient rien reçu. Nous avons préféré risquer le retour des carnets plutôt que de léser un camarade. Aussi nous vous demandons instamment, nous vous supplions même, si vous n'avez pas le placement de vos carnets, faites-en retour immédiatement au siège. Nous n'en resterons pas moins bons amis pour cela.

Il y a des camarades qui attendent ceux que vous n'avez pas vendus.

Pensez à vos frères malheureux.

Aux Kommandos d'Ulm

Un beau succès remporté par notre dernière réunion d'octobre, à laquelle de nombreux camarades assistaient, répondant ainsi à la convocation adressée par notre infatigable trésorier, Yvonet.

Etaient présents : Grenier, Dupré, Guérin, Ravier, Vidic, Lavergne, Letellier, Labat, Hinz, Fillon, Rein, Fauchoux, Duez, Moutard, Vailly, Schroeder, Crousta, Yvonet.

Excusés : Batut, Blanc, Mesgny.

Les différentes manifestations prévues pour 1958, et les propositions soumises feront l'objet de notre prochaine réunion.

Nous rappelons à nos camarades anciens d'Ulm, le renouvellement des cotisations Ulm et Amicale V B.

Yvonet vous rappelle sa nouvelle adresse : 1, rue Marie-Jeanne-Bassot, Levallois, et son C.C. P. : Paris N° 10.32-48.

D'avance, merci.

Entre nous

Merci à Lucien Renault, convalescent au Plateau d'Assy.

Prompt rétablissement et rendez-vous pour janvier. Bon courage.

Belloni, Keck, Rotuary, Berchot, Le Saout, Bader, Rabier, Guesquin, Cuvellier, Berset, Wenger, Satorrio, Royer, si vous ne pouvez

des carnets, nous avons dépensé près de quatre-vingts mille francs. Aussi, chers camarades, n'oubliez pas, en réglant vos billets, d'ajouter à la somme le montant de votre cotisation 1958. Ce sera une chose faite et vous éviterez à votre Amicale de nouveaux frais. Il n'y a pas, voyez-vous, de petites économies. Le nombre des adhérents à l'Amicale fait qu'une petite somme, qui semble, pour chaque individu, presque anodine, se transforme par la multiplication en un gros capital. Et, puisque vous êtes déplacés à la poste, faites d'une pierre deux coups. Vous n'aurez pas à y revenir.

Si vous désirez placer d'autres carnets, n'hésitez pas à nous en demander. Au fur et à mesure de nos possibilités, nous essaierons de vous donner satisfaction. Car nous spécifions bien à nos amis : si vous ne pouvez placer vos billets retournez-les nous, sans attendre. Nous en avons le placement.

A tous, merci et au travail !

H. Perron.

assister à nos réunions mensuelles, donnez-nous de vos nouvelles.

A Joinville-le-Pont

La manifestation franco-belge des Amicales V B-V A réunies s'est renouvelée, le 5 octobre, à Joinville-le-Pont.

Rompant avec la tradition, celle-ci eut lieu en soirée, au restaurant réputé : « La Pomme d'Api », en bordure de la Marne.

Nos amis belges, toujours tant attendus, furent, hélas ! victimes de la grippe, et l'importante délégation, sur laquelle nous comptions, eut ses rangs très éclaircis, mais les quelques « privilégiés » furent échaudement félicités d'être « passés à travers ».

Après une très cordiale réception par la Municipalité, un cortège précédé des drapeaux belges et français, des différentes personnalités, et de nombreux camarades P.G. des deux Amicales, vint s'incliner devant le Monument aux F.F.I. et déposer une gerbe, aux couleurs tricolores.

20 h. Les convives prennent place dans la grande salle pavoisée aux couleurs franco-belges.

Autour d'une vaste table en fer à cheval, sont placés nos amis belges à la table d'honneur, entre les présidents Langevin et Fromentin, M. l'Adjoint au Maire de Joinville-le-Pont, le R. Père Vernoux, président des Anciens d'Ulm, les membres des Bureaux des Amicales V A et V B.

Banquet très apprécié des connaisseurs, service parfait, et chacun de rendre hommage aux organisateurs de cette brillante soirée.

Discours des présidents, du R. P. Vernoux. Remerciements émus de nos amis belges tous chaleureusement applaudis et ovationnés.

Et, pour terminer, remise de la médaille d'Encouragement par Langevin, pour tous les services rendus, à Rose, secrétaire général, dont le dévouement à l'Amicale fait l'admiration de tous.

Bravo, ami Rose, pour cette distinction si méritée.

Quant aux anciens d'Ulm, ils brillaient par la qualité. Autour du R.P. Vernoux, leur président : Roseau, de Lille, Duez et Mme, Fillon et Mme, Yvonet.

Un joyeux bal, farandole, cotillons, une ambiance du tonnerre amenèrent jusqu'au lever du jour les couples endiablés que je dus quitter avec regret dans le brouillard matinal s'élevant au-dessus de la Marne.

(Voir la suite page 8)

U.N.A.C.

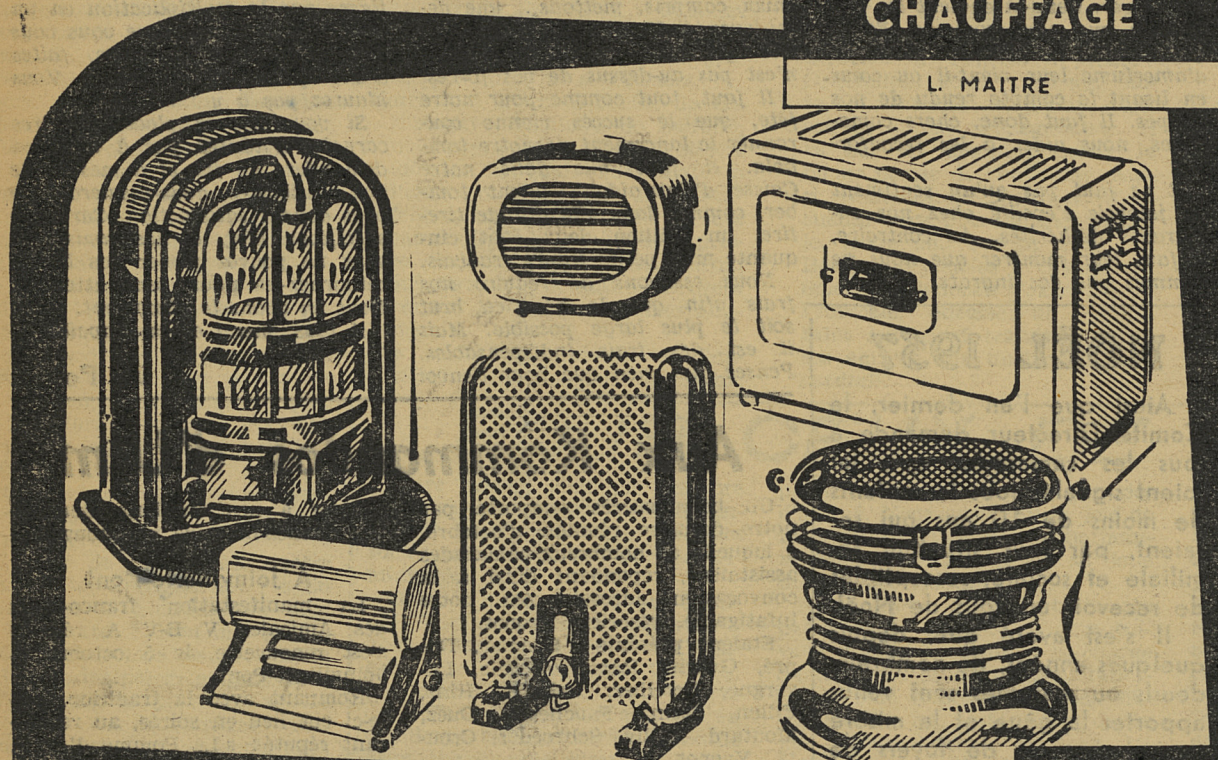
plus que jamais il faut
**SAVOIR
ACHETER**

CHEZ LES FOURNISSEURS DU GROUPEMENT
ECONOMIQUE D'ACHATS VOUS OBTIENDREZ
TOUJOURS LES

PLUS FORTES REMISES

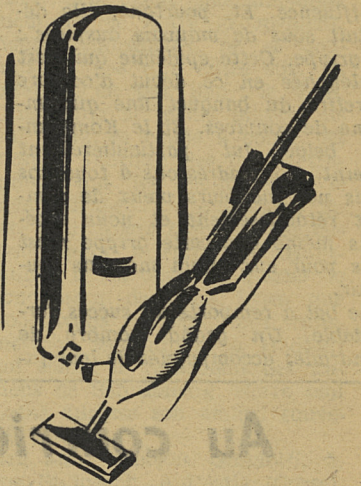
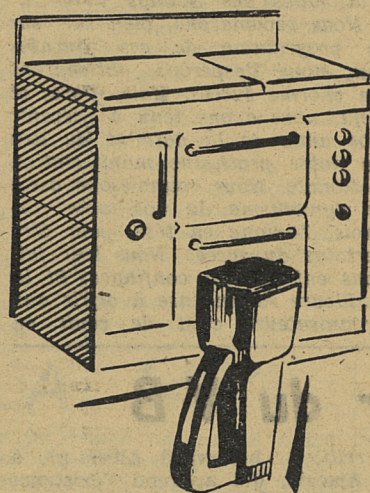
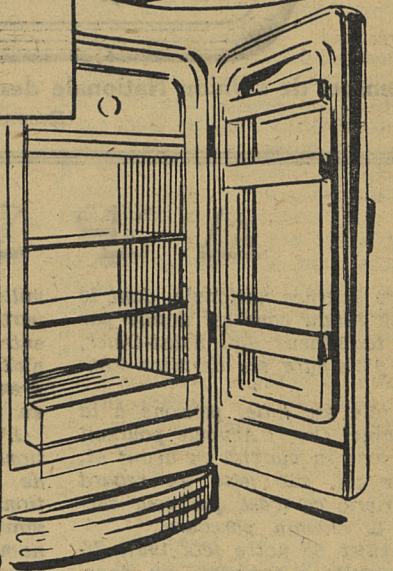
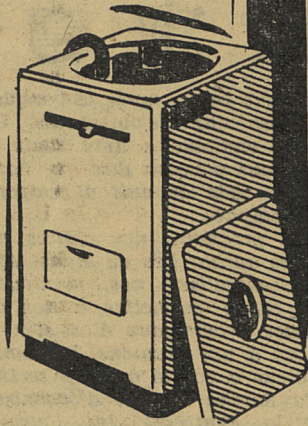
CHAUFFAGE

L. MAITRE



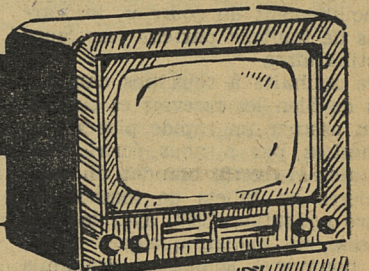
**ELECTRO-
MENAGER**

PIGEON-VOYAGEUR
MÉNAGE - CONFORT
L. MAITRE



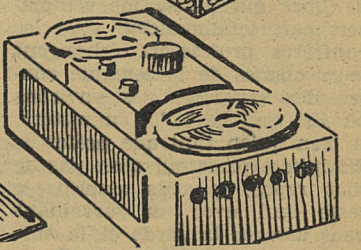
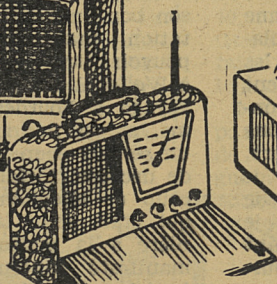
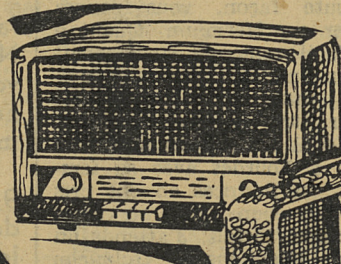
**RADIO
TELEVISION**

PIGEON - VOYAGEUR
COMPTOIR DE RADIOPHONIE



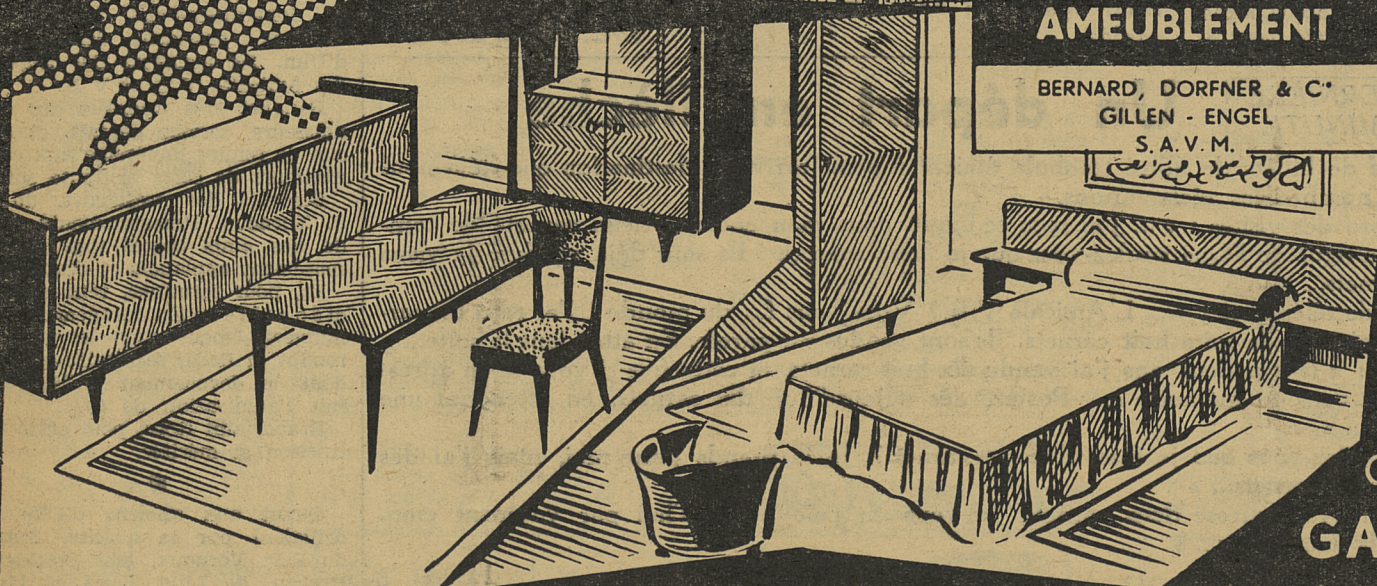
VÊTEMENTS

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
FRANKLIN



AMEUBLEMENT

BERNARD, DORFNER & C°
GILLEN - ENGEL
S.A.V.M.



SI VOUS N'ÊTES PAS EN POSSESSION
DE VOTRE CARNET D'ACHAT DONNANT
DROIT A UNE RÉDUCTION CHEZ TOUS
LES FOURNISSEURS DU G. E. A.
DEMANDEZ-LE IMMÉDIATEMENT AU

**GROUPEMENT
ÉCONOMIQUE D'ACHATS
12, rue de Paradis - Paris-X°**

... ET TOUS ARTICLES
D'USAGE ET D'UTILITÉ
COURANTE VENDUS AVEC
GARANTIE TOTALE ET

**Demandez le Catalogue gratuit illustré.
144 pages en couleurs
au GROUPEMENT ÉCONOMIQUE D'ACHATS,
12, rue de Paradis - Paris-X°**

SERVICE APRÈS VENTE

« POUR LE BIEN COMMUN DE NOTRE PAYS »

Après plus d'un mois de crise, un nouveau gouvernement a enfin été constitué.

Fidèles au principe adopté par l'Union Nationale des Amicales de Camp et toujours respecté par elle depuis plus de douze années, nous nous garderons bien d'analyser la composition du ministère présidé par M. Félix Gaillard.

Pas davantage, nous ne préjurerons de ses intentions à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre, car c'est un point sur lequel le président du Conseil n'a apporté aucune précision au cours de l'exposé de son programme devant l'Assemblée nationale, à l'occasion de son investiture.

Pourtant, nous voulons espérer que le nouveau chef du gouvernement n'adoptera pas, en cette matière, les vues du ministre des Finances du précédent cabinet, — plus exactement, les oubliera puisqu'il s'agit de lui-même...

Car, à cette époque, le jeune Grand Argentier de M. Bourges-Maunoury avait fait montre d'un regrettable attachement au vieil acharnement de ses collègues de

l'Inspection des Finances contre les petits créanciers de l'Etat.

Souhaitons que M. Antoine Quinson, qui succède, rue de Belchasse, à M. André Dulin, montre la même fermeté que son prédécesseur, — et collègue de travail, puisque notre ministre d'aujourd'hui a eu un « avancement sur place », — vis-à-vis des tentatives abusives de la rue de Rivoli.

C'est d'ailleurs le vœu exprimé par le sénateur de la Charente-Maritime dans une lettre qu'il a adressée aux Associations d'A.C. et V.G., au moment où il transmettait ses pouvoirs au député-maire de Vincennes.

Cette lettre, nous tenons à la reproduire in extenso, car elle résume fort bien, et les menaces dirigées contre nous au cours des mois derniers, et l'œuvre à accomplir pour « résorber » le retard considérable dans la liquidation des pensions :

« Avant de quitter le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, je tiens à remercier les groupements et associations d'anciens combattants de la collaboration confiante qu'ils ont toujours apportée dans l'œuvre de réorganisation entreprise.

« Sans doute le temps nous fut-il mesuré avec parcimonie et, dans cette courte période, coupée par les vacances, fut-il difficile de mettre en œuvre des réformes profondes dont la pérennité gouvernementale eût constitué la meilleure garantie.

« Cependant, je peux dire que le fruit de notre effort commun est loin d'être négligeable et je suis heureux de penser que, par le maintien au ministère de mon ami et successeur M. Quinson, notre œuvre sera poursuivie.

« Malgré les atteintes que l'on a voulu porter aux droits des anciens combattants et victimes de la guerre, droits particulièrement vulnérables dans les circonstances financières actuelles, j'ai eu la satisfaction d'avoir pu — avec votre aide — sauvegarder l'intégrité de ceux-ci.

« Dans une France en pleine crise financière, il m'a été possible de laisser intacte la créance de ceux qui ont droit à la reconnaissance de notre peuple. J'ai, du moins, la satisfaction, en quittant cette maison, de constater que notre pays n'a pas renié ses obligations antérieures, cette véritable dette d'honneur, alors que tant de pressions se faisaient jour,

au nom d'un matérialisme purement financier, pour rogner sur les crédits, déjà faibles, accordés par le Parlement en réponse aux droits maintes fois proclamés par le législateur, de ceux qui ont tout donné à la Patrie.

« Par ailleurs, considérant que l'administration n'a de valeur que par les services rendus, j'ai tenté, par tous les moyens qui étaient en mon pouvoir, d'accélérer les procédures. Liquidier les dossiers en retard, éviter les contentieux inutiles et inhumains, tels furent les buts que j'ai poursuivis avec M. Quinson devenu mon successeur.

« La décentralisation totale des affaires contentieuses de première instance, le recours généralisé à la désignation immédiate de l'expert en cas d'inconciliation et la suppression des formalités de validation des décisions de rejet apporteront — je pense —, par une réduction sensible des délais, une amélioration notable de la situation, sans que, pour autant, les finances publiques en pâtissent.

« Les mesures prescrites par ailleurs, en vue de la désignation des juges pensionnés aux Tribunaux départementaux des Pensions, permettront à un grand nombre d'associations d'apporter, là aussi, la participation qu'avait voulu le législateur.

« Ainsi auront été franchies, par un effort commun, de nouvelles étapes dans la recherche des garanties que la Nation doit assurer à ceux qui l'ont servie et ont souffert pour elle.

« Quel que soit le gouvernement de demain, je suis persuadé que c'est dans ce sens et dans celui de l'amélioration du sort des plus déshérités qu'il y a lieu d'œuvrer. Cette confiance en l'avenir se trouve d'ailleurs renforcée — est-il besoin de le dire — par le fait que c'est à M. Antoine Quinson que je remets le gouvernail. Nous avons travaillé ensemble pendant

ces quelques mois en un parfait accord. Les réformes qu'en commun nous avons ébauchées seront poursuivies par lui seul avec la même foi et la même énergie.

« Vos Associations représentent une pensée permanente et vigilante au delà des gouvernements qui passent. Puisse cette pensée être respectée dans l'avenir pour le bien commun de notre Pays. »

Et, cette notion des droits des A.C., M. Dulin l'évoquait encore dans son message d'adieu au personnel du ministère, ainsi conçu :

« Quittant le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, je tiens à remercier tout le personnel du ministère pour le concours loyal que chacun m'a apporté dans la réalisation de la tâche que je m'étais assignée : la défense et la sauvegarde des droits des anciens combattants, tâche qui est en même temps une œuvre nationale et humaine.

« Vous avez tous conscience du caractère social des fonctions qui vous sont dévolues. Vous êtes plus que des fonctionnaires d'administration car toute négligence entraîne une répercussion directe sur la vie quotidienne de ceux dont vous êtes chargés d'administrer les intérêts. C'est la reconnaissance de la France envers ses fils les plus chers qui s'exprime dans votre action quotidienne. Votre science administrative, que je me plais à reconnaître, serait fort peu de chose sans la conscience de ce devoir social. Cette conscience vous l'avez montrée pendant les quelques mois de notre collaboration. C'est de cela, et de cela surtout, que je vous salue.

« Des modifications ont été apportées aux procédures habituelles qui toutes ont pour but de les accélérer.

« Ces modifications ont quelque peu bousculé vos habitudes. Mais le service du pays nous impose à tous de sortir de notre quiétude afin de pousser plus loin encore l'amélioration de nos rouages administratifs. La France ne pourra sortir de l'impasse que, si, chaque jour, chacun d'entre nous, dans son secteur d'activité, sait réviser ses conceptions et ses méthodes. Cette volonté qui était la mienne, vous l'avez bien comprise.

« J'ai trouvé auprès de vos directeurs et chefs de services des collaborateurs éclairés et de grand cœur. Qu'il soit rendu ici un juste hommage à leur travail.

« J'ai la grande satisfaction de voir occuper le poste que je quitte

par M. Antoine Quinson avec lequel nous avons œuvré pendant ces quelques mois.

« Sous l'impulsion de votre nouveau ministre, vous tous aurez à cœur de servir aujourd'hui comme hier la cause des anciens combattants et celle de la France. »

Ainsi qu'on le voit, alors que nous devons déjà à M. Dulin des félicitations pour son énergique opposition aux attaques lancées par les Finances contre les droits des A.C., — attaques qui n'étaient sans doute que le prélude à d'autres plus graves, — il nous faut en outre lui savoir gré de la courageuse et ferme appréciation qu'il porte sur le « matérialisme purément financier » de nos adversaires.

Puisse ceux-ci comprendre la condamnation contenue dans ces textes et ne pas contraindre M. Quinson à se dresser à son tour contre leurs empiétements, appuyé qu'il serait alors par ceux qui, lassés de voir toujours bafouer leurs droits, finiraient peut-être par montrer leur force.

M. L. C. Moyses.

ATTENTION !... ATTENTION !... ATTENTION !...

La date de forclusion pour le dépôt des demandes :
de pécule;
de remboursement des marks;
de la carte de combattant volontaire de la Résistance;
de la carte de déporté et interné résistant
reste fixée au

31 décembre 1957

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour réclamer ce qui vous est dû.

ATTENTION !... ATTENTION !... ATTENTION !...

La date de forclusion pour le dépôt des demandes :
de pécule;
de remboursement des marks;
de la carte de combattant volontaire de la Résistance;
de la carte de déporté et interné résistant
reste fixée au

31 décembre 1957

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour réclamer ce qui vous est dû.

NOUVELLES...

Dans la Légion d'Honneur

C'est avec plaisir que nous avons relevé au « Journal Officiel » la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur de notre camarade du VI C Roland Garnier.

Interné à Alexisdorf et rapatrié en 1942 comme « sanitaire », — grâce à un adroit maquillage de son livret, — Roland Garnier, dès son retour en France, s'attacha à regrouper et à assister ses compagnons de captivité, au fur et à mesure de leur rentrée.

C'est ainsi qu'il fut, aux côtés de M. Ader, un des premiers artisans de la création des Centres d'entraide, qui allaient devenir les Secrétariats de camp et, après la Libération, les Amicales de Camp.

Après avoir rendu à notre cause d'éminents services, dans les divers postes qu'il occupa, tant auprès du Commissaire aux prisonniers, M. Pinot, qu'auprès de M. Henry Fresnay, durant son passage au ministère, Roland Garnier, qui, avant guerre, était journaliste, est maintenant attaché au Secrétariat à l'Information, et tous ses confrères se réjouiront, comme nous le faisons ici, de la distinction méritée dont il est l'objet.

Comment bénéficier de l'exonération de la taxe sur les automobiles

Voici revenue l'époque du paiement de la taxe sur les automobiles instaurée l'année dernière et dont certains invalides de guerre peuvent être exonérés.

Rappelons que cette exonération s'applique aux véhicules de tourisme (et à ceux-là seulement) appartenant :

a) aux bénéficiaires des articles L-36 ou L-37 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre;

b) aux pensionnés dont le taux d'invalidité est au moins égal à 80 % et qui sont titulaires de la carte d'invalidité portant la mention « Station debout pénible »;

c) aux tuberculeux bénéficiaires de l'indemnité de soins, ne rentrant pas dans les catégories ci-dessus, justifiant du paiement de l'indemnité de soins pour le mois d'octobre 1957, ou à leur conjoint non divorcé ou non séparé de corps.

Pour bénéficier de l'exonération, les droits à pension des intéressés sont appréciés au 1^{er} décembre 1957.

L'exonération ne peut profiter qu'à un seul véhicule.

Au
**GAUMONT
PALACE**

et au

MADELEINE

à partir du
22 NOVEMBRE

**La famille
Trapp**

le film qui triomphe
dans toute l'Europe

...ET ÉCHOS

La vignette « gratis » est délivrée sur le vu d'une attestation établie par l'Office des Anciens Combattants du domicile (pour la Seine, 105, rue Réaumur, Paris-2^e).

Cette attestation est obtenue, soit en faisant une demande écrite, soit en se présentant au guichet de l'Office départemental.

Les invalides qui ont déjà déposé un dossier n'ont aucune pièce à fournir; ceux qui déposent une première demande ont intérêt à se munir des pièces suivantes :

- 1^o Titre de pension en cours;
- 2^o Carte d'invalidité;
- 3^o Carte grise du véhicule.

C'est le Bureau d'enregistrement du domicile qui, sur le vu de l'at-

testation et de la carte grise, délivre la vignette « gratis ».

Toutefois, à titre exceptionnel, pendant le mois de novembre 1957, un bureau d'enregistrement temporaire fonctionne 105, rue Réaumur, pour délivrer la vignette aux invalides domiciliés dans l'un des vingt arrondissements de Paris.

Par contre, les pensionnés domiciliés dans les communes suburbaines du département de la Seine doivent s'adresser, selon la règle générale, à leur bureau d'enregistrement respectif.

Pour les A.C. et V.G. résidant à l'étranger

Le ministre des A.C. et V.G. est récemment intervenu d'une manière pressante auprès de son collègue des Finances en vue d'obtenir que le régime des échanges et des règlements extérieurs à la zone franc, fixé par décrets et arrêtés du 10 août 1957 (publiés au « J. O. » du 11 août) ne puisse porter préjudice aux bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre résidant à l'étranger, de sorte que la retenue de 20 % ne soit pas effectuée sur les pensions d'invalidité et les retraites dont ils sont titulaires.

Une modification de la procédure de recours

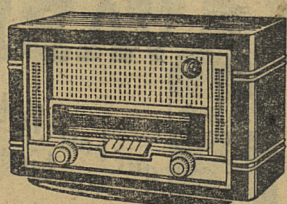
En vertu du décret n° 57-413 du 8 mars 1957, modifiant l'article D. 493 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'Office National statuera désormais sur les recours formés par ses ressortissants contre les décisions des Commissions Permanentes des Offices départementaux.

Cette disposition abrègera notablement la durée moyenne de la procédure. Elle répond aux vœux exprimés par les groupements d'anciens combattants et de victimes de la guerre.

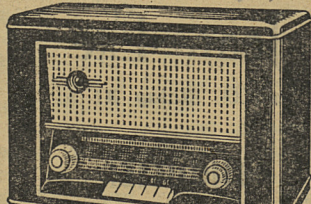
(Voir la suite page 6)

DEPUIS 1945 RADIO-CARILLON EST SPÉCIALISÉ A FOURNIR AUX CAMARADES A.P.G. POUR LE MEILLEUR PRIX, LE MAXIMUM DE QUALITÉ

conditions de garantie
uniques en France !



LA FORMULE MODERNE DU POSTE MOYEN
CARILLON 644 6 LAMPES
CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ
EFFICACITÉ 60 à 70 %
- MODÈLE LUXE
18.750!



CARILLON 666 6 LAMPES
UN POSTE TRÈS MODERNE AVEC GRAND CADRE
A AIR ORIENTABLE
EFFICACITÉ A PLUS DE 95 %
MODÈLE GRAND LUXE
23.600!



RADIO-PHONO 966 6 LAMPES
GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ - TROIS
VITESSES - 2 SAPHIRS - DISQUES ORDINAIRES
ET MICROSILLONS
38.250!

GRAND CHOIX :
RADIO & RADIO-PHONOS
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES

ELECTROPHONE - POSTE PILES-SECTEUR
ELECTROPHONE A TRANSISTORS
FONCTIONNE SUR PILES

CATALOGUE
gratuit

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE
FACILITÉS DE
PAIEMENT
SANS FORMALITÉS

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL. : MON. 47-99 Métro : BARBÈS-ROCHECHOUART
TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE

15%
DE RÉMISE
A.P.G.

SUR TOUS
LES PRIX
DU CATALOGUE

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

NOUS AVONS REÇU POUR VOUS...

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Les délais de parution des diverses éditions du « Lien » nous obligent à écrire avec un assez considérable recul sur les sujets d'actualité.

Toutefois, la presse, dans son ensemble, du 12 au 18 septembre, a suffisamment parlé de la venue en France de deux passeurs hollandais du réseau Baumann, avec plus ou moins d'exactitude, pour qu'il nous ait paru souhaitable de rétablir les faits selon les explications qui nous ont été fournies par Christoffel Hendrix et Gérard Joosten eux-mêmes, ainsi que de marquer notre étonnement du peu d'empressement, sinon du manque d'intérêt dont ont fait montre trop de nos camarades des divers groupements d'anciens prisonniers.

Quoi qu'il en soit, le Comité de l'Amicale des Stalags VI avait pris contact avec ces deux passeurs, dès le 12 septembre, les invitant à participer à un repas amical, au Club du Bouthéon le 16 septembre.

Mais, au moment où leur parvenait cette invitation, nos amis hollandais étaient pris en charge par l'hebdomadaire « Radar », auquel ils remirent notre invitation. « Radar » nous demanda alors d'accompagner nos deux passeurs dans une visite accélérée de Paris, laquelle consista en une minute de recueillement sur la tombe de l'Inconnu, une randonnée rapide dans divers quartiers de Paris, un excellent dîner et une soirée au Lido.

A ce propos, nous tenons à remercier nos camarades des VI qui, abandonnant labeur ou loisirs, se joignirent à nous pour cette première partie du programme du 14 septembre, lequel comportait un passage au Club du Bouthéon où nous offrimes un vin d'honneur à nos amis hollandais.

Jean Vallet, président des VI, et votre serviteur, passèrent ainsi une journée avec Hendrix et Joosten, ce qui leur permit de se faire une opinion exacte sur les faits en eux-mêmes et sur la nécessité d'une seconde réunion qui eut lieu, le 16 septembre, au Club du Bouthéon, et réunit une table bien garnie de camarades des VI, un représentant des III, Hantisse, ainsi que nos camarades Maillard, ex-VI D, président de la Section sud de Paris de l'Union Nationale des Evadés de Guerre, et Julien Toucane, vice-président de l'U.N.A.C., qui prononça impromptu une pertinente allocution qu'il punctua en trinquant au champagne spontanément offert. Nos amis hollandais témoignèrent de leur réelle émotion, leur naturelle modestie s'accommodant mieux d'une réunion simple sans doute mais dans une ambiance toute fraternelle. Nos invités furent ensuite admis comme membres d'honneur de notre Amicale, ce qui leur a été particulièrement sensible.

Cette soirée fut suivie d'une visite au siège de la Section sud de l'U.N.E.G., où notre camarade Maillard nous offrit une très sympathique réception, au cours de laquelle nos visiteurs reçurent les insignes et cartes de cette organisation.



Christoffel Hendrix et Gérard Joosten photographiés devant l'énorme panneau des souvenirs qu'ils ont ramenés en France, pour qu'ils soient restitués aux évadés qui les leur avaient confiés (Photo Radar)

Le 18 septembre, Jean Vallet étant indisponible, Hantisse, accompagné de l'excellente interprète qu'est la secrétaire des VI, était l'invité de l'Union Nationale des Evadés de Guerre dans un établissement des Champs-Élysées où un dîner gastronomique était précédé d'un apéritif en présence du général Colliou, ancien gouverneur militaire de Paris, président de l'Association des Passeurs, du colonel Martin, représentant le ministre, du capitaine Courtois, du Ministère de la Guerre, membre de la Commission de la Médaille des Evadés, la presse étant également largement représentée.

A l'issue de leur séjour en France, nos amis hollandais nous ont confié, afin qu'ils puissent être rendus aux intéressés qui en manifesteraient le désir, les documents remis par les évadés avant d'être « passés ». Ces documents comprennent surtout des photographies, quelques carnets d'adresses et un petit échiquier. Un cer-

tain nombre de photos portent au verso des indications de noms, matricules, Stalags; nous publierons ultérieurement la liste de ces références.

Certains camarades auront pu voir la photographie d'ensemble publiée par « Radar » dans son numéro du 28 septembre et qui donne une idée approximative du nombre de photos, lesquelles peuvent être d'ailleurs identifiées à la loupe, une reproduction de ce document figurant ci-contre, grâce à l'obligeance de cet hebdomadaire.

Il serait vain et fastidieux d'éplucher longtemps sur ce sujet qui, pour beaucoup, rejoint les vieilles lunes... Mais encore convient-il de rappeler que l'authentique courage n'a pas tellement fleuri pendant les années où se déroula cette chaîne, pour qu'il soit exagéré de remercier une fois encore deux vaillants jeunes hommes de cette époque révolue et de décrire ce que fut le réseau Baumann.

Au début de la captivité, à la mi 1940, un des premiers P.G. tentant l'évasion se présenta à Grubbenvorst. Deux habitants du pays, MM. Hendrix et Joosten, le prirent en charge et lui firent

rejoindre la France, avec l'aide de M. Baumann, ancien officier de l'armée des Indes Néerlandaises.

De ce fait simple et banal, naquit un réseau, avec toutes ses difficultés, ses joies profondes et ses inévitables dangers.

M. Baumann, paralysé et pratiquement impotent, encore que chargé d'un emploi important, — répartiteur de l'Office néerlandais du ravitaillement, — put réaliser cette chaîne qui continua à fonctionner bien après son arrestation, qui se situe en 1943, et à la suite de laquelle il fut fusillé à une époque et dans des conditions restées inconnues.

En pratique, les évadés, en provenance pour la plupart des Stalags VI, — Bocholt, Dormund, Krefeld, — proches de cette partie de la frontière hollandaise, arrivaient directement à Grubbenvorst. MM. Hendrix et Joosten les prenaient en charge, leur procuraient des vêtements civils et leur faisaient abandonner toutes pièces compromettantes pouvant les faire reconnaître comme des P.G. Selon les possibilités du moment, les évadés étaient dirigés à bicyclette vers un cultivateur belge, établi en Hollande, M. Van der Ven de Neeritter, qui leur faisait traverser la frontière belgo-néerlandaise jusqu'au prochain relais, ce déplacement s'effectuant généralement en taxi; ou bien M. Baumann, qui disposait d'un chauffeur, assurait lui-même la prise en charge des évadés, lesquels, de toute façon, rejoignaient toujours Haelen, pays maillon de la filière.

Nous avons promis à nos amis hollandais de leur rendre visite, soit à l'occasion d'une réunion avec nos camarades belges des pays wallons, soit en petit comité ou à titre individuel.

Cette promesse sera tenue; nous vous en entretiendrons en temps opportun.

Pour conclure sur une note plaisante, reprenons cette histoire que nos amis, qui ont mille anecdotes à conter, nous ont relatée avec humour. Un jour, ils eurent l'étonnement de voir arriver deux gars dans l'accoutrement particulier de l'évadé, avec, en outre, un volumineux « packet », constitué par un demi-porc... Explication: l'employeur de ces deux « trans-fuges » leur avait promis que, lors de leur retour en France, il leur offrirait un demi-cochon... Forts de la promesse faite et peu soucieux d'en attendre la réalisation trop tardive à leur gré, nos deux lurons adoptèrent une solution à la Salomon et, au moment de s'évader, sacrifièrent le malheureux Schwein.

R. Hantisse.

Les anciens P.G. qui auraient utilisé la chaîne d'évasion de Grubbenvorst sont invités à retirer photos et souvenirs divers, au secrétariat de l'Amicale des VI, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), tous les jours, du lundi au vendredi inclus, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., et, en particulier, le lundi jusqu'à 20 h.

ECONOMIE

SECURITE

SURVEILLANCE FISCALE

R. GROSNON

ex-Stalag XVII A

Conseil fiscal et juridique

11 bis, rue de Milan, Paris (9^e). Tél. : PIGalle 75-90

TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES

Installations industrielles et domestiques :
Force, lumière, moteurs, appareillage, lustrerie

R. PIRON

Magasins et ateliers : 18, rue Pinel, Paris (13^e)
Téléphone : PORt-Royal 32-26

Tous appareils ménagers,
de radio et de télévision

Vente, réparation, transformation, mise au point
Réduction de 10 % à tout porteur de ce journal

ATTENTION !...
ATTENTION !...
ATTENTION !...

La date de forclusion
pour le dépôt des de-
mandes :
de péculé;
de remboursement des
marks;
de la carte de combat-
tant volontaire de la
Résistance;
de la carte de déporté et
interné résistant
reste fixée au

31 décembre 1957

N'attendez pas qu'il
soit trop tard pour récla-
mer ce qui vous est dû.

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

BIJOUTIER
ORFÈVRE
HORLOGER

de père en fils depuis 1852

à Paris

70, rue du Faubourg
Saint-Honoré

et

85, avenue
du Général-Leclerc

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez



Pour vos fêtes de famille
et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE
LE BRUN-DOMI
(anciennement P.G.)

Monthelon (Marne)

Demandes prix et conditions

Lisez tous les mois

“Tout SAVOIR”

Toute la vie du monde
par le Texte
et par l'Image

116 pages de textes,
200 photos

En vente chez tous les
marchands de journaux

Jean RHEM

Photographe
Industrie Reportage

34, rue de la Verrerie
Paris (4^e)

Tél. : Tur. 89-92

A votre service



Sous la pluie de sang



La guerre d'Algérie continue.

Une guerre, qui, pour ne pas oser avouer son nom, n'en est pas moins une guerre véritable, avec les cadavres enfouis, les corps déchirés, les maisons en ruines, les âmes en proie à des flammes de haine, que toute guerre implique dans sa terrible définition.

Une pluie de sang, qui parfois s'espace, fait mine de s'arrêter, et puis, soudain, gicle en trombe, descend d'une voûte d'azur, où, semble-t-il, ne devrait régner que le soleil. La terre d'Algérie est secouée de spasmes. Des cauchemars habitent les esprits. Et les gens attendent la paix, sans plus oser y croire, comme le retour d'une colombe qui, par la porte laissée ouverte par imprudence, se serait envolée.

Comment en est-on arrivé là ? Par quel monstrueux miracle, deux communautés qui vivaient côte à côte, sans se confondre sans doute, mais en s'entraïdant, en sont-elles arrivées à se heurter sans merci ?

Les mieux informés demeurent bouche bée.

J'entendais le général Cartroux, au cours d'une conférence, expliquer que le Maroc et la Tunisie formaient certes des sujets d'inquiétude, mais que l'Algérie, par bonheur, demeurait, entre ses voisines, un havre de quiétude.

Moins de huit jours après, éclataient les premiers coups de feu de l'Aurès. Leur écho ne devait plus s'éteindre.

La guerre surgit, le cercle infernal s'est refermé dans lequel la révolte détermine la répression, et la répression la révolte.

Algérie notre question

L'Algérie ne forme pas un problème qui se propose et s'expose, avec mesure, tandis que l'esprit demeure impartial dans ses jugements.

L'image de l'Algérie se rue dans les intelligences comme dans les cœurs. Elle leur commande de choisir. Elle leur inflige la question. Elle a scindé la France en deux. Elle est une image bourreau.

Les uns vivent, depuis, en

retard d'un siècle. Ils ne comprennent rien au formidable mouvement d'émancipation populaire qui parcourt la planète. Ils refusent de se rendre compte qu'un nationalisme sauvage, après avoir balayé l'Europe, a passé les mers, dissimulé sous les caïsses de journaux européens. Ils s'imaginent qu'il est possible d'arrêter les idées dans leur marche, avec des mitraillettes. Toute réforme leur fait horreur. Ils sont de bonne foi. Et cependant, en voulant tout maintenir, ils détériorent tout. Ils deviennent de redoutables ennemis de la présence française. De ses pires adversaires.

Les autres, certes, pensent vivre au rythme d'aujourd'hui. On les scandaliserait en leur disant qu'ils ne sont pas contemporains de l'heure qui passe. N'acceptent-ils pas, d'un cœur léger, que l'Algérie, la Tunisie, l'Afrique se séparent de la France et s'enferment derrière leurs propres frontières, solidement cadenassées ? Nous avons été les tuteurs de peuples balbutiants. Ces peuples ont grandi. Ils sont devenus majeurs : l'autonomie totale doit devenir leur patrimoine ! Et ceux qui parlent ainsi ne soupçonnent pas qu'ils sont aussi rétrogrades que les adversaires qu'ils toisent. Ultras de gauche ou de droite, ne diffèrent que pour être situés, face à face, des deux côtés de l'axe qui les sépare. Car les siècles des indépendances absolues sont écoulés. Nous en sommes au siècle des interdépendances. La solidarité n'est plus un principe verbal. Elle est une loi politique descendue du ciel

Il n'est certainement pas besoin de présenter à nos camarades l'abbé Etienne Salaberry, qui fut en captivité un des fondateurs de l'Université du IV B.

Resté fermement attaché à ses anciens compagnons de captivité, il veut bien nous apporter, dans ces colonnes, — malheureusement pas aussi souvent que nous le désirerions, — le concours de son esprit généreux et clairvoyant.

Cette fois, il traite d'un problème qui déchire le cœur de l'ensemble des Français et, trop souvent, les oppose, les uns aux autres.

Pourtant, nous sommes sûrs que nos lecteurs, — même s'ils ne partagent pas les idées de l'auteur, — seront unanimement d'accord pour reconnaître la courageuse impartialité de cet exposé et l'élevation de pensée qui l'a inspiré.

de la philosophie. Arracher la civilisation française du milieu du peuple arabe serait une opération aussi cruelle que d'arracher un squelette aux chairs qu'il soutient. Elle serait également néfaste à l'Algérie et à la France.

L'accord impossible

L'entente entre les purs des purs, de l'un et de l'autre clan, apparaît impossible.

Quand des journalistes de gauche font remarquer, qu'en dénonçant les tortures, qu'en disant un « non » catégorique aux excès lamentables de la répression, ils ont servi l'honneur de la France, que d'autres compromettaient par leur lâche silence, ils ont raison. Et l'histoire leur tiendra compte de leur courage. Cette révolte de la conscience a été comparée à celle qui présida au destin de l'affaire Dreyfus. Veiller sur les couleurs éclatantes du drapeau, ce n'est pas rien. C'est même beaucoup, si ce n'est pas tout.

Mais les chroniqueurs de droite n'ont pas moins raison,

lorsqu'ils exigent que tous les crimes soient honnis avec la même virulence, quels que soient les noms des criminels. Une justice à sens unique n'est qu'une caricature de la justice. Elle n'a pas droit au beau nom de justice. La justice est universelle, ou elle n'est pas. Quand, devant une vigne sacagée, un corps mutilé, on cherche sur ses lèvres une explication et non pas une condamnation, quand on distribue aux uns le sarcasme et la sévérité, tandis qu'on offre aux autres le sourire et l'indulgence, on n'a plus le droit d'invoquer la justice. Car cette justice on l'a trahie, et, des massacreurs, on s'est fait le comparse.

Mais les passions flambent, atteignant une telle température que les protagonistes s'affrontent tel les béliers aveugles qui foncent, les cornes en avant. Des politiciens les excitent sans pitié. Ils attendent que celui sur lequel ils ont misé triomphe, pour lui sauter en croupe.

L'immense majorité des Français se détourne, avec dégoût, de ce jeu qui n'est pas un jeu, car la vie ou la mort de leurs fils en dépend. On accuse les Français d'indifférence. C'en est rien comprendre à l'angoisse qui les étirent. Alors qu'ils cherchent la lumière, on ne leur offre que deux moignons de vérité sanglante.

Que pouvons-nous faire ?

L'Europe n'est pas là qui nous permettrait de tenir compte des justes aspirations des peuples, tout en neutralisant les poussées anarchiques de leur période de croissance. Si la table ronde familiale

rière les barbelés, ni d'évasion à travers un pays ennemi.

Certes, accessoirement, nous apprenons que le personnage central de son roman, René, a été prisonnier, lui aussi, et, lui aussi, s'est évadé d'Allemagne.

Mais c'est là une évasion qui ramène à une autre captivité, celle de la vie de tous les jours, où la servitude, pour n'être pas rude comme celle des camps, n'en est pas moins perceptible à qui est épris de liberté et de cet élément générateur de l'indépendance qu'est la solitude.

Pour René, même l'amour est une astreinte, « la contrainte par corps », a dit un humoriste.

Par contre, des amours diverses et alternatives n'entraînent pas l'amoureux de son indépendance et lui laissent, autant qu'il le peut désirer, la sensation d'une agréable solitude.

M.-L.-C. M.

(Voir la suite page 4)

Camarade Curé

par Robert Javelet

Une regrettable erreur « d'aiguillage » fait que ce n'est qu'aujourd'hui qu'il m'est possible de parler de ce livre dont il y a précisément deux ans je souhaitais qu'il vint faire suite à « Mon Curé chez les P.G. », du même auteur... et de la même verve.

Ceux qui ont lu avec délectation le précédent ouvrage de l'abbé Javelet ne seront pas déçus par « Camarade Curé ».

Non seulement parce qu'ils y retrouveront le pittoresque personnage de l'abbé Riquet avec ses bandes molletières en constante rébellion et sa bonne volonté, au sens évangélique de l'expression.

Mais aussi parce qu'ils sentiront se réveiller en eux tous les souvenirs, bons et mauvais, doux et cruels, que Robert Javelet évoque sans grandiloquence abusive, sans phrases bâties en vue de l'effet à

NOUS AVONS LU POUR VOUS

produire, avec la seule pensée d'apporter un témoignage fidèle sur la vie communautaire des camps.

La page de garde de « Camarade Curé » porte cette dédicace qui décèle l'idée directrice du livre :

« A tous ceux qui, dès leur retour au pays, se sont sacrifiés sans compter pour que survive à notre exil l'esprit de camaraderie. »

Effectivement, tout au long de l'œuvre, le lecteur retrouve cette glorification de l'amitié, de la solidarité, à quoi Robert Javelet, à juste raison, attache tant de prix et dont, on le sent, il considère la continuation comme indispensable; car ce sont les seuls acquis nous restant d'une inhumaine condition de forçat exilé, d'un homme qui ne compte pas, qui est comme s'il n'existait pas, le propre témoin de son asservissement, de son néant d'homme », ainsi que le constate mélancoliquement l'abbé Riquet à une heure de désarroi.

Mais n'allez pas croire par cette citation que le thème de « Camarade Curé » tourne à celui d'un essai philosophique.

De même, s'il est souvent empreint d'une émotion communicative, ce n'est pas là le ton général du livre qui reste un récit de bonne humeur, souvent truculent, narré par un homme qui sait voir et qui sait dire ce qu'il a vu, très simplement, de façon vivante et sans souci d'académisme dans le style ni de conformisme dans la pensée.

Amours et solitudes

par Gilbert Appert

Ancien prisonnier du III D, et qui s'en évada, Gilbert Appert nous avait donné précédemment, dans « Fierté d'hommes libres », un récit coloré des péripéties du « retour » de son héros, qui lui ressemble comme un frère.

Avec « Amours et solitudes », il ne s'agit plus de captivité der-

rière les barbelés, ni d'évasion à travers un pays ennemi.

Certes, accessoirement, nous apprenons que le personnage central de son roman, René, a été prisonnier, lui aussi, et, lui aussi, s'est évadé d'Allemagne.

Mais c'est là une évasion qui ramène à une autre captivité, celle de la vie de tous les jours, où la servitude, pour n'être pas rude comme celle des camps, n'en est pas moins perceptible à qui est épris de liberté et de cet élément générateur de l'indépendance qu'est la solitude.

Pour René, même l'amour est une astreinte, « la contrainte par corps », a dit un humoriste.

Par contre, des amours diverses et alternatives n'entraînent pas l'amoureux de son indépendance et lui laissent, autant qu'il le peut désirer, la sensation d'une agréable solitude.

M.-L.-C. M.

(Voir la suite page 4)

ARMAND BARRIERE

Co-Propriétaire de la Maison A. et R. BARRIERE Frères
45, cours du Médec, à BORDEAUX
(EX-P.G. de l'Oflog XVII A)

présente à tous les P.G. et à leurs familles,
à l'occasion des fêtes de fin d'année, sa

CAISSE DE L'AMITIÉ

comportant une sélection de vins de classe
aux conditions exceptionnelles ci-après :

Caisse n° 1 (18 bouteilles)

4 BLANC-de-BLANCS
Bordeaux extra-sec
pour hors-d'œuvre, poissons, etc...

5 CH. LADOUYS
St-Estèphe 1952
pour viande blanche, poulet, veau...

5 CH. CAUZIN
St-Emilion 1953
pour viande rouge, gibier, etc...

3 DOMAINE DU CHAY
Loupjac 1953

1 MUSCAT-de-CARTHAGE
Vin de Liqueur 15° + 8°
pour apéritif et dessert

Prix : 6.400 fr.
la caisse de 18 bout.

Caisse n° 2 (27 bouteilles)

6 BLANC-de-BLANCS
Bordeaux extra-sec

8 CH. LADOUYS
St-Estèphe 1952

8 CH. CAUZIN
St-Emilion 1953

3 DOMAINE DU CHAY
Loupjac 1953

2 MUSCAT-de-CARTHAGE
Vin de Liqueur 15° + 8°

Prix : 9.700 fr.
les 27 bout.

FRANCO DOMICILE

PAIEMENT APRES RECEPTION

Fred Chantin

GRAND SPECIALISTE
DU PARDESSUS ET DE L'AUTO-COAT
COSTUMES
PRETS A PORTER ET SUR MESURES

66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)
Téléphone : TRInité 55-12 et PIGalle 28-05

10 % de réduction aux membres de l'U.N.A.C.

ROBERT EGRAZ

(ex-VI C)

Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude : 500 m. (près de Genève)

vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne
Simple confort, très jolies chambres, cuisine au beurre
Grands jardins et terrasses

2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité
Pension complète (taxes et service compris, boisson
en plus) : 1.100 à 1.600 francs par jour et par personne
(surtout saison)

Cordial accueil



Le 21 février 1942, à l'hôpital des prisonniers du Stalag IV F, Armand Colombéron succombait. Avec lui s'éteignait une très belle promesse d'avenir, un talent très pur dont la presque universalité frappait son entourage.

Né à Paris en 1906, Armand Colombéron, condisciple et ami de Jacques Solomon-Yser, gendre de Paul Langevin, avait fait paraître en 1926 ses premiers poèmes du recueil « Acier »; de cette époque date aussi sa passion pour le cinéma et sa collaboration à de nombreuses revues spécialisées, sous le pseudonyme d'Armand Colombat.

Dès 1924, Armand Colombéron avait composé ses premiers poèmes puis projeté d'écrire une pièce qu'il voulait intituler « Le Jongleur », soumise à des influences hétéroclites; il n'en est d'ailleurs resté qu'un prologue.

Par la suite, il multiplie ses interventions à la Tribune libre du Cinéma mais prépare et passe la licence de Lettres dont les deux certificats de sociologie et de morale et sociologie deviennent les premières étapes de la voie dans laquelle il s'engage désormais. En 1933, il travaille très active-

A LA MÉMOIRE D'UN POÈTE VICTIME DE LA CAPTIVITÉ

ment à l'ouvrage auquel il accordait la plus grande importance : « Misère de l'Economie politique », où l'on retrouve son souci primordial de rendre justice à ses adversaires, de les traiter sur la bonne foi scientifique, et, là, de les attaquer sans concession ni merci.

Cet ouvrage resté, hélas ! inachevé, va lui prendre presque tout son temps jusqu'au début de la guerre, l'acquisition des connaissances nécessaires l'amenant à suivre des cours aux Arts et Mé-

tiers, à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, à l'Institut Henri Poincaré.

La guerre, hélas ! interrompt tragiquement toutes ses activités.

Durant un voyage interminable en train sanitaire, il compose son recueil « Moisson à Cambrai ». Revenu en France après Dunkerque, il est fait prisonnier près de Vierzon et arrive le 24 juin au Frontstalag de Sully-sur-Loire.

L'affreuse machine de la captivité est en marche.

Bien que classé « Sanitaire », il n'est pas libéré et passera les dernières années de sa vie, de novembre 1940 au 21 février 1942, au camp de Hohenstein, en Saxe.

Ceux qui, durant ces années, auront l'occasion de le côtoyer en ont conservé un souvenir impérissable. A côté de la simplicité qui le conduisait parfois à la naïveté, il possédait une âme pleine de droiture et de franchise; il haïssait le mensonge et ne comprenait pas qu'on puisse l'utiliser à quelques fins que ce fût.

Son intelligence, secondée par une mémoire rare, lui permet de présenter au camp une conférence, « L'Amour, la Poésie », fort réussie où il cite des poèmes de genres très différents.

Curiosité générale, facilité d'expression, imagination très vive, compréhension et clarté d'esprit, tout concourut à faire d'Armand Colombéron un être exceptionnel.

Celui dont Claudel disait, dans une lettre à sa mère, « que sa voix était l'une des plus dignes d'être entendues », a légué une série de poèmes qu'un grand éditeur vient de présenter. (1)

Elle résume toute la vie de cet auteur passionné de sociologie et d'esprit quasi universel. On souhaiterait que ceux qui n'ont pas connu les affres de la captivité s'arrêtent un instant devant cette pierre de la poésie et méditent.

On souhaiterait également que ceux qui ont connu l'auteur en captivité se penchent sur son œuvre pour mieux le retrouver.

Jacques L. Mercklein.

(1) Editions Jean Grassin, Collection Club.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement de 100 officiers de paix de la Sûreté Nationale aura lieu à partir du 6 janvier 1958.

Ce concours est ouvert :

1° Aux candidats titulaires du baccalauréat complet de l'enseignement secondaire, âgés de 21 ans au moins et de 28 ans au plus, au 1er janvier de l'année du concours, cette limite d'âge étant prolongée d'une durée égale à celle des services militaires obligatoires et d'une année par enfant à charge, les candidats ne devant, en aucun cas, avoir atteint l'âge de 30 ans accomplis, au 1er janvier de l'année du concours.

Peuvent être autorisés à se présenter les jeunes gens titulaires du diplôme précité, âgés de 19 ans au moins, au 1er janvier de l'année du concours, leur nomination ne pouvant cependant intervenir, éventuellement, qu'après l'accomplissement de leur service militaire légal;

2° Aux fonctionnaires de la Sûreté

Nationaux comptant quatre ans de services effectifs et, conformément aux dispositions de l'article 6 du décret N° 55-404 du 9 avril 1955, âgés de moins de 35 ans au 1er janvier de l'année du concours.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 14 décembre 1957 dernier délai.

Les épreuves physiques et écrites auront lieu les 6, 7, 8 et 9 janvier 1958 dans les centres ci-après : Alger, Bordeaux, Constantine, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Oran, Paris, Rennes, Toulouse, Basse-Terre, Cayenne, Fort-de-France, Saint-Denis (Réunion), si le nombre de candidats le justifie.

Les épreuves orales auront lieu exclusivement à Paris.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la Direction du Personnel et du Matériel de la Police - Sous-Direction du Personnel - Bureau de Recrutement et d'Instruction du Personnel, 11 rue Cambacérés, Paris (8°).

RECRUTEMENT SUR TITRES D'OFFICIERS DE PAIX

Un recrutement sur titres d'officiers de paix de la Sûreté Nationale est organisé, jusqu'au 31 décembre 1959, au Ministère de l'Intérieur, dans la limite des places disponibles.

Les candidats devront justifier de la qualité d'aspirant ou d'officier de réserve et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme figurant sur la liste fixée par l'arrêté interministériel du 1er août 1957 (« J.O. » du 5 août 1957).

Pour permettre au jury de statuer sur les dossiers qui lui seront soumis lors de la prochaine réunion, les candidatures devront être adressées, dès à présent, à la Direction Générale de la Sûreté Nationale, Bureau de Recrutement et d'Instruction du Personnel, 11, rue Cambacérés, Paris (8°), où tous renseignements complémentaires pourront être demandés.

NOUVELLES...

La nécessité d'une tierce personne

Les médecins-experts et les commissions de réforme renouvellent à plusieurs reprises leurs propositions d'attribution à titre temporaire du bénéfice des dispositions de l'article L. 18 du code (nécessité d'une tierce personne) en faveur des pensionnés définitifs, dans certains cas où rien ne s'oppose à ce que cet avantage soit accordé à titre définitif.

Certes la période de la validité de la pension et celle du droit à l'hospitalisation ou à l'allocation spéciale de l'article L. 18 ne sont pas liées l'une à l'autre, le caractère définitif de la pension précédant automatiquement des dispositions de l'article L. 7 tandis que le droit à majoration de la pension, qui résulte de la constatation médicale d'un état de fait (incapacité de se mouvoir, de se conduire ou d'accomplir les actes essentiels de la vie), n'est accordé à titre définitif que si cette incapacité est elle-même reconnue définitive.

Une circulaire du 23 avril 1955 invite les Offices à recommander aux médecins-experts et aux présidents des commissions de réforme de ne pas prolonger le caractère temporaire du bénéfice de l'article L. 18 dès lors qu'aucune amélioration des infirmités qui déterminent l'incapacité ne peut être escomptée en raison de leur nature et de leur évolution.

Sans doute l'extension aux « invalides » du bénéfice de l'hospitalisation ou de la tierce personne, qui, à l'origine, était réservé aux « mutilés », a-t-elle rendu plus difficile l'appréciation du droit et amené les médecins-experts à différer les propositions d'article 18 à titre définitif en faveur des candidats non blessés : les périodes de stabilisation ou même de rémission apparente que présentent parfois certaines maladies chroniques même réputées évolutives, soit spontanément, soit grâce aux progrès de la thérapeutique, justifient dans une certaine mesure cette temporisation.

Afin de ne pas maintenir indéfiniment les situations temporaires, les médecins-experts s'efforceront de mettre en évidence le caractère irréversible des infirmités; pour établir ce critère, il convient de considérer, outre la nature et les caractères propres des affections causales, l'ancienneté de la concession de la pension à titre définitif et l'âge du candidat. Il est rappelé à ce sujet que les instructions pratiques n° 0218 bis du 20 août 1951 prises pour l'application de la loi du 3 septembre 1947 avaient déjà prévu, page 77, qu'après deux périodes temporaires de trois ans, le bénéfice de l'article 18 serait rarement renouvelé à titre temporaire dans le cas d'un invalide dont la pension avait un caractère définitif lors de la première demande d'allocation de la tierce per-

sonne. Cette indication conserve sa valeur.

Enfin, l'âge des candidats ne saurait être négligé dans cette appréciation. On peut admettre qu'à partir de la 65^e année environ les chances d'une amélioration qui rendrait inutile l'assistance d'une tierce personne dont la nécessité est reconnue depuis six ans au moins, sont, sauf cas exceptionnels, pratiquement nulles. Il y aura donc lieu de motiver très fortement les propositions qui tendraient désormais au maintien seulement temporaire de la majoration au delà de cet âge.

Sinon, il sera rationnel de lui donner un caractère définitif. On épargnera ainsi, pour l'avenir, aux grands invalides, des déplacements et des fatigues inutiles, et, à l'Administration, des travaux et des frais superflus.

ATTENTION !... ATTENTION !... ATTENTION !...

La date de forclusion pour le dépôt des demandes :

de pécule;
de remboursement des marks;
de la carte de combattant volontaire de la Résistance;
de la carte de déporté et interné résistant
reste fixée au

31 décembre 1957

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour réclamer ce qui vous est dû.

... ET ÉCHOS

Où en est l'attribution de la carte du combattant ?

Nous avons, au début de cette année, publié un tableau, par départements, des attributions, au titre des opérations postérieures au 3 septembre 1939, de cartes du combattant, à la date du 31 décembre 1955.

Faute de pouvoir donner la situation présente pour l'ensemble de la France, nous croyons pourtant intéressant de reproduire aujourd'hui la statistique, au 10 octobre 1957, concernant le seul département de la Seine.

Rappelons que, à la date précitée du 31 décembre 1955, le chiffre de ces cartes attribuées dans la Seine était de 93.006, ce qui permettra de juger de la progression, — trop lente à notre gré mais relativement rapide si l'on

tient compte des maigres effectifs dont dispose l'Office départemental envisagé, — de ce travail.

Demandes reçues 193.285
Demandes non fichées à déduire 185

Demandes enregistrées .. 193.100
Dossiers définitivement traités :

Favorables (art. 2 et 4) 122.107
Défavorables (art. 2 et 4) 11.408

133.510 133.510

Dossiers à déduire :
Demandes annulées (Transmissions en province, etc...) 3.426
Demandes classées sans suite (P.S.A., Rappels sans réponse, etc...)..... 3.146

Dossiers à envoyer en vérification 300

Dossiers restant à examiner ou reclassés dans l'attente des instructions à venir et en cours d'instruction 52.718

Ainsi qu'on le voit, environ 53.000 dossiers restent à examiner, auxquels viendront, pendant le temps de leurs instructions, au moins 40.000 autres demandes (si l'on tient compte de ce qu'au cours des deux dernières années, elle sont arrivées à la cadence d'environ 1.000 par mois, ceci toujours pour le département de la Seine).

Ce n'est pas encore demain que les services intéressés seront à jour si l'on ne se décide pas à les renforcer... ce qui est peu visible.

Pour les sportifs... et les autres

Si vous voulez tout savoir des questions touchant à l'actualité sportive, lisez le n° 21 de « Sport-Mondial », le magazine mensuel du sport et de l'automobile, qui vous renseigne sur tout, sans se départir d'une fantaisie qui fait son succès.

Mais réfléchissez bien avant de le réclamer à votre dépositaire habituel. Car, lorsque vous l'aurez lu une fois, vous ne pourrez plus vous en passer...

En vente, partout, 100 fr. ou, à défaut, envoi contre 105 fr. en timbres, 5, rue Chapon, Paris (3°).

Abonnement pour un an, France et Union Française 950 fr., 6 mois 500 fr. Etranger, 1 an : 1.250; 6 mois : 750 fr. Sport-Mondial C.C. P. 13914-58 Paris. (Par avion, taxe aérienne en sus.)

PRÉVOYANTS MUTUALISTES

28, rue de Châteaudun, Paris (9°). C.C.P. : Paris 1535-18

Adhérents de la Section 6 (Amicales de camp), pensez à régler vos cotisations, au début de l'année. Merci d'avance.

Le secrétaire : Socard.

Droit d'adhésion : 100 francs par personne

Cotisations annuelles

Gestion : 150 francs par an pour tous les Sociétaires plus, par Chef de famille, le montant de l'abonnement au journal fédéral

Caisse chirurgicale (1)

ASSURES SOCIAUX
Chambre particulière
760 fr.

NON ASSURES SOCIAUX
Chambre particulière
2.410 fr.

AVANTAGES DE NOS CATEGORIES

Cotisations mensuelles payables d'avance et au moins par trimestre civil

CATEGORIES (PAR MOIS)	ASSURES SOCIAUX				NON ASSURES SOCIAUX G (5) 1.350
	A 245	B 170	C 120	F (5) 310	
Montant des prestations selon la catégorie choisie :					
Consultation (6)	60	60	60	60	500
Visite (6)	80	80	80	80	500
Spécialiste agréé (6)					800
Pratique médicale courante - P.C. (6)	40	40	40	40	100 %
Soins par auxiliaire (6)	10	10	10	10	sur le tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale
Soins pharmaceutiques, analyses, lunettes, ceintures, bandages, sur le montant remboursé par la S.S. (6) ..	20 %	20 %	20 %	20 %	
Electro-radiologie - K - sur le montant remboursé par la S.S. (6)	5 %	5 %	5 %	5 %	
Soins et prothèse dentaire, sur le montant remboursé par la S.S. (6)	7 %	7 %	7 %	7 %	
Hospitalisation, médecine, par jour	1.000	1.000	1.000	400 (4)	1.500
Cure thermale, forfait	2.000	1.000		3.000	10.000
Maternité				3.000	Prise en charge (3)
Décès	20.000	20.000	20.000	20.000	30.000
Indemnité journalière du 4 ^e au 18 ^e jour	100	40			
Longue maladie (allocation mensuelle du 7 ^e au 24 ^e mois)	1.200	500			

Le droit aux prestations est acquis après un stage de :

3 mois pour la maladie; 6 mois pour la Caisse chirurgicale, hospitalisation et cure thermale; 10 mois pour la maternité; 12 mois pour le décès; 24 mois pour la longue maladie.

- (1) Caisse chirurgicale, donnant la gratuité sans avance de fonds auprès des chirurgiens et établissements agréés ou remboursement équivalent
- (2) Art dentaire, soins et prothèse dentaire agréés, gratuité sans avance de fonds chez les praticiens agréés ou remboursement équivalent
- (3) Maternité prise en charge allant jusqu'à la gratuité dans les cliniques agréées ou remboursement équivalent
- (4) Pendant les 30 premiers jours d'hospitalisation.
- (5) Catégorie réservée aux sociétaires résidant dans la région parisienne
- (6) 25 % sur le remboursement de la Sécurité Sociale

Pour travailler, il faut se connaître.

Pour se connaître, il faut se voir.

Pour se voir, il faut venir aux réunions.

LES ÉTRENNES APPROCHENT

Pensez à vos amis — Pensez à vous-même

Et profitez des conditions EXCEPTIONNELLES qui sont offertes aux lecteurs des journaux de l'U.N.A.C.

— qui bénéficieront, en outre, de larges facilités de paiement —
par LES EDITIONS CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES, Paris

OFFRE LIMITEE AU 15 JANVIER 1958
(Union Française et Etranger : 15 février 1958)

SELECTION DE CHEFS-D'ŒUVRE
constituant la base de toute bibliothèque

UN APERÇU DU CATALOGUE

LES GRANDS SUCCES

10 volumes au choix : 9.950 fr. au comptant ou en 9 mensualités de 1.220 fr.
20 volumes au choix : 19.400 fr. au comptant ou en 12 mensualités de 1.975 fr.
30 volumes au choix : 28.800 fr. au comptant ou en 12 mensualités de 2.690 fr.

BALZAC. — Eugénie Grandet.
BAUDELAIRE. — Les Fleurs du Mal.
BAZIN (H.). — Qui j'ose aimer.
BAZIN (R.). — Champdolent.
BEAUVOIR (de). — Les Mandarins (Prix Goncourt)
BLASCO-IBANEZ. — Les Ennemis de la Femme.
BROMFIELD. — La Mousson.
CAMUS (A.). — La Chute.
CELINE (F.). — D'un château l'autre.
CESBRON (G.). — Vous verrez le ciel ouvert.
CHANTEPLEURE. — La Comédie Nuptiale.
COCTEAU. — Les Enfants Terribles.

DANINOS. — Le Secret du Major Thompson.
DRUON (M.). — Les Rois maudits.
FRANCE. — Histoire Comique.
FRISON-ROCHE. — L'Appel du Hoggar.
GARY (R.). — Les racines du ciel.
GIONO (J.). — Le bonheur fou.
GUTH (P.). — Le mariage du Naif.
HEMINGWAY. — Le Vieil Homme et la Mer.
KARANTZAKI. — Le Christ recroisé.
LANOUX (A.). — Le commandant Watrin.
MALRAUX (A.). — La Condition humaine.

MAURIER (D. du). — Rebecca.
MAUROIS. — Les Roses de Septembre.
MEERSCH (Van der). — Corps et Ames (2 vol.)
MUNTHE. — Le Livre de San-Michele.
PAGNOL. — Topaze.
PEYREFITTE. — Les Chevaliers de Malte.
SAGAN. — Bonjour, Tristesse. — Un Certain Sourire - Dans un mois, dans un an.
SOUBIRAN. — Les Hommes en Blanc (3 vol.) - L'île aux Fous.
VALLES. — L'Enfant.
YVER. — Les Cousins Riches.
ZOLA. — L'Assommoir (2 vol.) - Pot Bouille (2 vol.)

LES GRANDS CLASSIQUES

La meilleure présentation, sur papier velin

10 volumes au choix : 6.900 fr. au comptant ou en 9 mensualités de 845 fr.
20 volumes au choix : 13.300 fr. au comptant ou en 11 mensualités de 1355 fr.
30 volumes au choix : 19.650 fr. au comptant ou en 12 mensualités de 1.835 fr.

ARISTOPHANE. — Théâtre (2 vol.)
BAUDELAIRE. — Les Fleurs du Mal - Le Spleen de Paris.
BELLAY (du). — Les Regrets.
CERVANTES. — Don Quichotte (2 vol.)
CHATEAUBRIAND. — Les Martyrs (2 vol.)
CONSTANT (B.). — Adolphe.
DANTE. — La Divine Comédie (2 vol.)
DIDEROT. — Œuvres philosophiques (2 vol.) - Œuvres romanesques (2 vol.)
ERASME. — Eloge de la Folie.
FONTAINE (La). — Contes (2 vol.)
FROMENTIN. — Dominique.
GÖTTE. — Faust.

LACLOS. — Les Liaisons Dangereuses (2 vol.)
LAMARTINE. — Graziella - Jocelyn.
LUCRECE. — De la Nature.
MACHIAVEL. — Le Prince.
MAHOMET. — Le Koran (2 vol.)
MOLIERE. — Œuvres Complètes (4 vol.)
MONTAIGNE. — Les Essais (6 vol.)
MONTESQUIEU. — L'Esprit des Loix (3 vol.) - Lettres Persanes (1 vol.)
MONTESQUIEU. — Contes et nouvelles.
POE (Edgar). — Derniers contes (2 vol.)
RABELAIS. — Pantagruel - Gargantua.
RONSARD. — Poésies choisies.

ROUSSEAU (J.-J.). — Les Confessions (3 vol.) - Julie ou la nouvelle Héloïse (3 vol.) - Emile ou de l'Éducation (2 vol.)
SAINTE-BEUVE. — La Volupté.
SHAKESPEARE. — Macbeth - Othello - Roméo et Juliette - Hamlet.
STENDHAL. — Le Rouge et le Noir (2 vol.) - La Chartreuse de Parme (2 vol.) - Lucien Leuwen (2 vol.) - Armance - De l'Amour.
TILLIER. — Mon Oncle Benjamin.
VIGNY (A. de). — Grandeur et Servitude militaires - Poésies complètes.
VILLON. — Poésies.
VOLTAIRE. — Candide.

LES GRANDS PRIX LITTERAIRES

10 volumes au choix : 9.900 fr. au comptant ou en 9 mensualités de 1.210 fr.
20 volumes au choix : 19.300 fr. au comptant ou en 11 mensualités de 1.965 fr.
30 volumes au choix : 28.400 fr. au comptant ou en 12 mensualités de 2.650 fr.

PRIX GONCOURT
AMBRIERE. — Les Grandes Vacances.
ARLAND. — L'ordre.
BARBUSSE. — Le Feu.
BEAUVOIR (de). — Les Mandarins.
BECK. — Léon Morin, Prêtre.
BEDEL. — Jérôme 60° Latitude Nord.
BENJAMIN. — Gaspard.
CONSTANTIN-WEYER. — Un Homme se Penche sur son Passé.
BERAUD. — Le Martyre de l'Obèse.
BERNARD. — Pareils à des Enfants.
BORY. — Mon village à l'heure allemande.
CHATEAUBRIANT (A. de). — M. des Lourdes.
COLIN. — Les Jeux sauvages.
CURTIS. — Les Forêts de la Nuit.
DRUON. — Les Grandes Familles.
DUHAMEL. — Civilisation.
FABRE. — Rabeval.
FARRERE. — Les Civilisés.
FRAPIE. — La Maternelle.
GARY. — Les Racines du Ciel.
GASCAR. — Les Bêtes.
GENEVOIX. — Raboliot.

GRACQ. — Le Rivage des Syrtes.
MALHERBE. — La Flamme au poing.
HERIAT. — Les Enfants Gâtés.
IKOR. — Les Eaux Mêlées (2 vol.)
MALRAUX. — La Condition Humaine.
MAZELINE. — Les Loups (2 vol.)
MEERSCH (Van der). — L'Empreinte du Dieu.
MERLE. — Week-End à Zuydcoote.
NAU. — La Force ennemie.
PERGAUD. — De Goupil à Margot.
PEROCHON. — Nène.
PEYRE. — Sang et Lumière.
PROUST. — A l'Ombre des Jeunes Filles en Fleurs (3 vol.)
SAVIGNON. — Les Filles de la Pluie.
THARAUD. — Dingley.
TROYAT. — L'Araignée.
VERCEL. — Capitaine Conan.

OLDENBURG. — La Pierre Angulaire (2 vol.)
ROBIDA. — Le Temps de la Longue Patience.
ROY. — Bonheur d'Occasion.
SAINT-EXUPÉRY. — Vol de Nuit.
SILVESTRE. — Prodige du Cœur.
YOUNG. — Mémoires d'Hadrien.
PRIX THEOPHRASTE-RENAUDOT
ARAGON. — Les Beaux Quartiers.
AYME. — La Table aux Crevés.
BERTIN. — Dernière Innocence.
BOSCO. — Mas Théotime.
FISSON. — Voyage aux Horizons.
GOVY. — Les Moissonneurs d'Epines.
PEYREFITTE. — Les Amitiés particulières.
REVERZY. — Le Passage.
SOUBIRAN. — J'étais Médecin avec les Chars.

LA CHRONIQUE DES PASQUIER
Le Chef-d'Œuvre de Georges DUHAMEL (de l'Académie Française) (Editions Mercure de France)
1 volume - 1.380 pages (Format 18 x 22,5) - Illustré de 80 HORS-TEXTES en héliogravure - Impression sur beau papier Bible opaque. Tirage numéroté. Reliure plein cuir rouge.
Prix : 7.750 fr. comptant ou 6 mens. de 1.450 fr. ou 9 mens. de 990 fr.

PRIX FEMINA
PERGAUD. — Marie-Claire.
BASTIDE. — Les Adieux.
BERNANOS. — La Joie.
DHOLE. — Le Pays où l'on n'arrive jamais.
DORGELES. — Les Croix de Bois.
ESCHOLIER. — Cantegril.
LAGRETTE. — Silbermann.

PRIX INTERALLIE
BOISSAIS. — Le Gout du Pêché.
CHAUVET. — Air sur la 4^e Orde.
DANINOS. — Le Carnet du Bon Dieu.
DUTOURD. — Au Bon Beurre.
MALRAUX. — La Voie Royale.
MARCEAU. — Les Elans du Cœur.
NELS. — La Poussière du Temps.
PERRET (J.). — Bande à Part.
SIGAUX. — Les Chiens Enragés.

LES MILLE ET UNE NUITS
Traduction littérale et complète par le Docteur J.-J. MARDRUS. (Editions La Boétie)
6 volumes (Format 14 x 19,5) de 500

LES COLLECTIONS A TIRAGE LIMITE

pages environ chacun - Impression sur papier chiffon. Couvertures illustrées en couleurs.
Collection brochée : 6.300 fr. comptant ou 6 mens. de 1.165 fr.
Collection reliée 1/2 chagrin Teinte havane. Fers spéciaux, 3 nerfs, à coins : 13.500 fr. comptant ou 12 mens. de 1.300 fr.

noir dessinées par Paul LEMAGNY
Reliure plein cuir, premier plat décoré
6.200 fr. comptant ou 8 mens. de 870 fr.

PERGAUD
Œuvres complètes (Editions Mercure de France)
1 volume (Format 15 x 21) 1.025 pages sur papier Bible Numéroté. Illustrations gravées sur bois dont 16 HORS-TEXTES en couleurs et 40 en

VERLAINE (Paul)
POESIES COMPLETES (Présentation exclusive des E.C.C.) 3 volumes (Format 11-12 18,5 x 11,5) 40 lithographies en couleurs de Suzanne BALIVET Commentaires du professeur de lycée D. LE DANTEC Impression sur vélin Tirage numéroté et limité à 1.000 exemplaires. Reliure 1/2 chagrin à coins. Tête et titre or
13.000 fr. comptant ou 11 mens. de 1.310 fr.

CONDITIONS DE VENTE

Livraison franco de port et d'emballage dans toute la France métropolitaine (Outre-mer et Etranger, port en sus)

POUR CREDIT :

(Indiquer la position sociale et, éventuellement, le numéro de compte chèque postal, en précisant le centre détenteur ou l'adresse de la Banque (pour virements automatiques).)

ADRESSEZ VOS TARDER VOTRE COMMANDE

au Service du Journal de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

NOTA. — Vous avez la faculté de remplacer, dans nos collections reliées façon cuir de Rouen, 2 ou 3 titres d'une série, par d'autres choisis dans d'autres séries, ceci sans supplément. Par précaution, indiquer toujours quelques titres supplémentaires.

HUGO (Victor)
17 volumes : 11.100 fr. comptant ou 12 mens. de 1.040 fr.
Et Gargal - Le Dernier Jour d'un Condamné - Claude Gueux (1 vol.) - Chansons des Rues et des Bois - Les Châtiments - Les Contemplations - Les Feuilles d'Automne et Les Chants du Crépuscule (1 vol.) - Han d'Islande - L'Homme qui rit (2 vol.) - La Légende des Siècles (2 vol.) - Les Misérables (4 vol.) - Notre-Dame de Paris - Ruy Blas - Les Voix intérieures, Les Rayons et les Ombres (1 vol.)

KNITTEL (John)
(Traduit de l'anglais)
9 volumes : 10.100 fr. comptant ou 12 mens. de 945 fr.
Amédée - Basalte Bleu - Le Commandant - Docteur Ibrahim - Jean-Michel - Terra Magna (2 vol.) - Thérèse Etienne - Via Mala.

MALRAUX (A.)
5 volumes : 5.300 fr. comptant ou 6 mens. de 975 fr.
La Condition humaine - Les Conquérants - L'Espoir - Les Noyers de l'Altenburg - La Voie royale.

PAGNOL (Marcel)
(de l'Académie Française)
10 volumes : 8.700 fr. comptant ou 11 mens. de 890 fr.
Angèle - César - Fanny - La Femme du Boulanger - La Fille du Puisatier - Jazz - Marius - Merlusse et Cigalon - Pirouette - Topaze.

PEYREFITTE (Roger)
(Prix Théophraste-Renaudot)
11 volumes : 10.675 fr. comptant ou 12 mens. de 995 fr.
Les Ambassades - Les Amitiés particulières - Les Amours singuliers - Les Clés de St Pierre - La Fin des Ambassades - Les Jeunes Proies - Mademoiselle de Murville - Mort d'une Mère - L'Oracle - Du Vésuve à l'Étna - Les Chevaliers de Malte.

SAINT-EXUPÉRY (A. de)
(Prix Fémina)
8 volumes : 8.200 fr. comptant ou 9 mens. de 1.005 fr.
La Citadelle - Courrier Sud - Lettres à sa Mère - Le Petit Prince - Pilote de Guerre - Un sens à la Vie - Terre des Hommes - Vol de Nuit.

ZOLA (Emile)
31 volumes : 28.200 fr. comptant ou 12 mens. de 2.635 fr.
Série des Rougon-Macquart - Thérèse Raquin.

...pour vous

co contre chèque bancaire ou chèque postal adressé à notre G.C.P. : Paris 3152-11, 88, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), où vous pouvez adresser vos commandes comme pour tous autres livres de votre choix.

Car cette liste n'est pas limitative et nous sommes à votre disposition pour vous procurer tous les livres, dans tous les genres, que vous pouvez souhaiter, aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Signalons d'ailleurs que vous trouverez, dans les colonnes ci-contre, un très intéressant catalogue des remarquables sélections que présentent les Editions classiques et contemporaines, sous belle reliure, et que nous pouvons obtenir pour vous à des conditions particulièrement avantageuses.

Le club du Bouthéon

Paris (9^e)

(Métro : Trinité et Chaussée-d'Antin)

Nous croyons utile de vous rappeler que vous pouvez trouver là chez vous, dans un cadre agréable, entre copains, avec un bar bien achalandé à des tarifs extrêmement modérés, et un restaurant, ouvert midi et soir, au prix de 300 francs par repas (boisson et service non compris).

Le club a été créé à votre intention pour vous, amis de Paris et de Province, qui, de passage dans la capitale, pouvez ainsi déjeuner et dîner à un prix extrêmement modique, dans une ambiance sympathique.

Votre carte de membre de l'Amicale vous donne droit à l'accès au club. Toutefois, afin d'être en règle avec la Préfecture de Police, il vous est délivré une carte de membre du club moyennant le versement annuel d'une somme de 50 francs.

BAZIN (Hervé)
7 volumes : 6.775 fr. comptant ou 9 mens. de 850 fr.
Bureau des Mariages - L'Huile sur le Feu - Lève-toi et marche - La Mort du Petit Cheval - Vipère au poing - Qui j'ose aimer - La Tête contre les Murs.

BEAUVOIR (Simone de)
5 volumes : 6.250 fr. comptant ou 9 mens. de 765 fr.
Le Deuxième Sexe (2 vol.) - Les Mandarins - Le Sang des autres - Tous les Hommes sont mortels.

CAMUS (Albert)
(Prix Nobel 1957)
5 volumes : 5.125 fr. comptant ou 7 mens. de 810 fr.
La Chute - L'Etranger - L'Exil et le Royaume - L'Homme révolté - La Peste.

CRONIN (A.-J.)
(Traduit de l'anglais)
12 volumes : 17.625 fr. comptant ou 12 mens. de 1.645 fr.
Années d'illusion - Aux Canaries - Le Chapelier et son Château (2 vol.) - La Citadelle - Les Clés du Royaume - Confidences - La Dame aux Œillets - Le Destin de Robert Shannon - L'Épée de Justice - Le Jardinier Espagnol - Sœurs - Sous le regard des Étoiles - Sur les Chemins de la Vie - Trois Amours (2 vol.) - La Tombe du Croisé - Les Vertes Années.

DRUON (P.)
7 volumes : 7.900 fr. comptant ou 9 mens. de 965 fr.
Les Grandes Familles (3 vol.) : Tome I : Les Grandes Familles. Tome II : Rendez-vous aux Enfers. Tome III : La Chute des Corps - Les Rois maudits (4 vol.) : Tome I. Le Roi de Fer. Tome II : La Femme étranglée. Tome III : Les Poisons de la Couronne. Tome IV : La Loi des Males.

GORKI (Maxime)
(Traduit du russe)
8 volumes : 6.850 fr. comptant ou 9 mens. de 840 fr.
En Gagnant mon Pain - Les Vagabonds - La Mère - Ma Vie d'Enfant - Thomas Gordeiv - Klim Sanguine (2 vol.) - La Maison Attamonov.

HEMINGWAY (Ernest)
(Prix Nobel)
(Traduit de l'anglais)
7 volumes : 6.975 fr. comptant ou 9 mens. de 855 fr.
Adieu aux Armes - En avoir ou pas - Mort dans l'après-midi - Pour qui sonne le Glas - Le Soleil se lève aussi - Les Vertes Collines d'Afrique - Le Vieil Homme et la Mer.

Nous avons lu...

(Suite de la page 5)

Sur ce thème, René, — pardon ! je voulais écrire : Gilbert Appert, — a brodé de chatoyantes arabesques qui satisfont à son idéal de paresseuse rêverie.

Et il promène le lecteur, témoin tour à tour amusé et attendri, à travers ses amours successives pour les bêtes, pour les paysages, pour les lumières et pour les femmes, qui, à ses yeux, sont d'équivalentes raisons d'exaltations passagères, en attendant, — et, ici, je cite Appert, — « que vienne la fin, l'harmonie musicale de la mort ».

Rappelons que nous tenons à votre disposition à l'U.N.A.C. tous les livres touchant à la captivité et notamment

Mon curé chez les P.G., par Robert Javelet 550 fr.
Camarade Curé, par Robert Javelet 550 fr.
Un certain soir, par Michel André 530 fr.
Les prisonniers passionnés, par Jacques Desbordes 570 fr.
Histoire du Temps Perdu (édité par le Stalag V B) 350 fr.
Les hommes parqués, par Bernard Esdras-Gosse 350 fr.
La guerre des humbles, de Georges Mousset, ex-VI G 395 fr.
Le pain moisi, de G. Bichard, ex-P.G. 250 fr.
Fierté d'hommes libres, par Gilbert Appert 300 fr.
Babel germanique, de Pierre Destenay 270 fr.
L'Appel d'Eve, de G. Bichard 150 fr.
Place-forte Koenigsberg, de Louis Clapier 390 fr.
Je n'étais pas prisonnier, d'Adrien Metzger 435 fr.
J'ai mal commencé ma vie, de Pierre Andrieux 285 fr.
Brimborion, de J.-J. Agaspit 235 fr.
Dites-le leur, de J.-J. Agaspit 235 fr.
La maison des otages, de André Frossard 235 fr.
La révolte du caporal Asch ; Les étranges aventures de guerre de l'adjudant Asch ; Le lieutenant Asch dans la débâcle, par Hans Hellmut Kirst. Chaque volume 600 fr. Etc., etc., etc... (Pour envoi recommandé, 45 fr. de supplément). Tous ces prix s'entendent fran-

PREMIERE NOCTURNE

Pour la seconde fois, l'Amicale des V a choisi Joinville pour recevoir ses amis.

Joinville, deux fois célèbre, et par son Ecole de Moniteurs et par ses studios, lesquels, à mon sens, incitent les édiles du lieu à faire évoluer la petite cité des bords de la Marne vers une ambiance hollywoodienne : il n'est que de voir le soin apporté à décorer les bords de la rivière pour se faire une opinion du dilettantisme, en matière d'urbanisme, dont fait preuve le Conseil municipal.

Mais je ne prends pas la plume pour me faire l'agent de propagande pour les élections ultérieures : je tiens uniquement à situer l'atmosphère extérieure du lieu de notre dernier rendez-vous, lequel s'est avéré plus maigre en participants que les fois précédentes à cause de la grippe, tant asiatique que française, qui a retenu à la chambre une bonne cinquantaine de nos fidèles convives des précédents banquets. Nos amis belges ont été particulièrement touchés et une dizaine seulement a pu assister à nos agapes. Nous avions organisé ce bal de nuit afin qu'ils puissent rester plus longtemps parmi nous; les circonstances n'ont pas voulu que nous fussions payés de retour. La prochaine fois, il n'en sera pas de même car le Comité a en vue une réunion que je qualifierai, peu académiquement, de pépère, et nous verrons la foule compacte de nos fidèles habitués se ruer à l'assaut des assiettes.

Parmi les Belges, dont malheureusement je ne connais pas tous les noms, j'ai pu toutefois glaner quelques identités (un journaliste est quelque peu policier, mais il ne faut pas le dire) et, outre notre ami Craenhals, vice-président des V belges, qui représentait son président, dont on tira d'autre part une lettre expliquant son absence, j'ai relevé les noms de Van den Borne avec Mme, de Ista, venu de Liège avec sa femme et sa fille. Les autres m'ont échappé, happés par la danse, et, personnellement, j'ai serré dans mes bras (au cours d'une danse, qu'allez-vous croire ?

MAISONS RECOMMANDEES

HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers). **Henri FAURE**, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2°). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine - et - Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7°). INV 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18°). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

Aux Kommandos d'Ulm

(Suite de la page 1)

Encore une belle réussite pour nos Amicales réunies, symbole

As-tu placé tes billets de tombola ?

Si oui, n'oublie pas d'en réclamer d'autres à l'Amicale.

Si non, dépêche-toi de les vendre !

Et n'oublie pas, en envoyant leur montant à l'Amicale, d'y joindre ta cotisation 1958.

D'avance, merci !

quelques charmantes amies d'outre-Meuse.

La province française a donné aussi, entre autres l'immanquable Hermann, de St-Dié, et Cartigny, du Nord. Les Parisiens et Banlieusards qu'une coupable négligence retient loin de nos réunions devraient rougir devant l'effort de nos camarades lointains.

Tout cela n'est qu'un préambule pour entrer de plein-pied dans la relation de notre nuit, notre première nuit qui, malgré l'absence des « exempts de service », s'est poursuivie jusqu'à l'aube sans défaillance.

Dès 18 heures, des groupes se formaient devant la Mairie de Joinville et, de temps en temps, des estafettes partaient dans les cafés voisins où quelques-uns d'entre nous se rinçaient la gorge, histoire de préparer la voie au vin d'honneur qui nous attendait. Personnellement, en sortant de prendre un paquet de Gitanes, j'ai failli caramboler le Père Vernoux qui se dirigeait vers la mairie pour annoncer qu'un groupe d'Ulm « ne tarderait pas à arriver ».

Dans la salle des Mariages, décorée de panneaux rappelant les épisodes historiques de la ville, M. le Maire, entouré de ses collaborateurs et de membres du Conseil municipal, nous reçoit avec son amabilité coutumière. Les officiels sont séparés du bon peuple par une barrière infranchissable : le buffet garni de plateau de gâteaux gardés jarochement par un piquet de bouteilles qui... ne demandent qu'à capituler.

En quelques mots, le premier magistrat de la ville nous souhaite la bienvenue. Langevin lui répond. Les verres sont remplis de liqueur ambrée et levés par des mains vigoureuses ou délicates suivant le sexe auquel elles appartiennent. Nous nous réciproquons nos meilleures pensées et les lèvres s'humectent. Puis, redevenant de simples mortels, les officiels franchissent la barrière dégoûtée et les groupes se forment en différentes conversations qui vont de la politique pure, si j'ose dire, jusqu'au dernier modèle de chapeau de chez Machin et Chose, en passant par les souvenirs sportifs qui firent le renom de Joinville.

Nous descendons les degrés de cet escalier qui mène au septième ciel et nous nous retrouvons dans la cour.

Notre réunion d'anciens exilés ne doit pas nous faire oublier ceux qui sont tombés pour que nous puissions, aujourd'hui, nous réunir librement. Les drapeaux belges et français mêlent leurs plis et nous allons déposer une gerbe devant la plaque commémorative des résistants. La nuit est tout à fait venue. Les lampadaires du

pont éclairent discrètement notre groupe rangé en demi-cercle cependant que Craenhals et Langevin disposent les fleurs au pied de la stèle.

Une minute de silence. Sous nos pieds, coule la Marne; ce nom évoque pour nous des souvenirs impérissables. Pas de discours, de la tenue. Les anciens prisonniers et leurs familles n'oublient pas.

Un long moment fait d'émotion et de respect retient notre groupe qui peu à peu se disperse.

En bas, sur le quai, l'enseigne fluorescente de la « La Pomme d'Api » trouve la nuit de sa tache rouge; papillons de nuit, allons-nous y brûler nos ailes ? Dans la cour abritée d'une pergola qui disparaît dans l'ombre, le gravier, sous nos pas, crisse joyeusement. La salle du banquet brillamment illuminée est fermée car, aussi étrange que cela puisse paraître, après une série de cérémonies officielles, nous sommes en avance; aussi, le bar est-il pris d'assaut. On y circule aussi librement que dans les couloirs du métro à 6 heures du soir.

Un petit plaisantin, anonyme comme il se doit, a accroché dans le dos de certains consommateurs des petits cartons aux inscriptions humoristiques. Ce n'est pas nouveau, me direz-vous, certes, mais les devises sont du meilleur goût et s'harmonisent parfois avec le caractère ou un petit travers de la victime qui, immanquablement, se gaussa de ses voisins sans se douter qu'il est lui-même au pilori. Tout le monde ou presque y passe, compris le Père Vernoux gratifié d'une petite phrase ne cadrant pas du tout avec son « modus vivendi »; il est d'ailleurs le premier à en rire.

Quelques barbes postiches sont distribuées qui subissent les transformations les plus ahurissantes à la grande joie de l'assistance.

« Madame est servie » n'est peut-être pas exactement le vocabulaire employé pour nous avertir que nous pouvons passer à table; nous y passons tout de même. Le programme gastronomique est alléchant, mais quels sont donc ces

menus illustrés qui circulent de table en table ? L'appellation des plats et des vins me semble un peu étrange. Je me penche, interroge ma voisine laquelle me répond par un éclat de rire. Vraiment, je suis en dessous de tout : ce sont des menus humoristiques diffusés, paraît-il, par nos amis belges. Heureusement que les convives ne sont pas astreints à absorber ce qu'ils offrent.

La fin du repas est marquée par les inévitables mais très concis discours : Craenhals excuse les manquants et nous invite pour l'an prochain; Langevin remet à Rose la médaille d'argent d'Encouragement au Dévouement; Fromentin, pour les V A; l'abbé Vernoux annonce une messe dite dimanche matin dans une petite chapelle de la rue La Fayette, et, pour terminer, M. Baugé, maire adjoint, ajoute encore quelques mots aimables pour le succès de la nuit.

Le banquet est terminé, les ventres sont pleins, plus ou moins, suivant les contenance. La salle est évacuée, le temps de la débarasser de ses tables, et l'orchestre s'installe.

Il est difficile de s'étendre sur l'animation d'un bal : les valse, tangos, blues se succèdent pleins d'entrain ou de langueur sans histoire notable; mais il y a les danses attractives, entre autres la danse de la chaise, au couple vainqueur de laquelle il est réservé une bouteille de champagne. Inutile de dire la belle corrida que ce fut. Un vrai pougat de danseurs agglutinés près des sièges afin de s'y poser au coup de gong. Mais il y a des « contrôleurs » à la hauteur, et la bouteille est bien méritée par le couple gagnant.

N'allez pas me dire que les hommes politiques ne savent pas « payer » de leur personne, M. Baugé, maire adjoint, conseiller municipal de surcroît, et Mme, ont participé très activement à l'ambiance dansante de cette nuit et tintrent la piste jusqu'au bout. Ah ! mais !...

Au cours du bal, une petite tombola est organisée qui remporte un franc succès mais aussi m'apprend qu'il ne faut pas être trop galant : lorsque la vendeuse m'offrit un billet, une dame était là qui en voulait un; je lui cède la place et prends le billet suivant, n° 94. Au tirage, le 93 gagne une indéfrisable. Je ne m'en suis pas encore consolé : une indéfrisable, mon rêve ! ! !

Une distribution de cotillons, de coiffures, puis de serpents, transforma bientôt les valseurs au chef orné de fantaisie, en un plat de macaronis au fromage. Une bataille à coups de boules d'ouate multicolores jeta son aimable perturbation dans la salle infatigable;

et, ainsi, jusqu'à 5 heures du matin, il n'y eut pas de défaillance. Nous ne connaissons pas cet affreux instant creux qui, vers les 3 heures du matin, vous coupe les jarrets. Comme à l'accoutumée dans nos fêtes, les âges étaient abolis par le sain désir de s'amuser, à tel point que, le Comité ayant prévu des attractions, quelques camarades avaient préparé un numéro, mais, entraînés dans le tourbillon dansant, ils n'y pensèrent plus, et c'est seulement vers 4 heures du matin que j'en fis la réflexion à un camarade qui, lui non plus, n'y avait pas songé; les artistes bénévoles se produiront une prochaine fois, mais il ressort de cet oubli que les ambiances V ne laissent pas place à l'ennui.

Un tel état d'esprit, une telle détente, c'est presque miraculeux après tant d'années. Le mot est là : on ne se lasse pas. Pourtant le nombre des participants prévu a été amputé du tiers, ainsi que je le disais au début de cet article; mais, sans forfanterie, la qualité reste, non la qualité des présents, — ce serait injuste pour les absents involontaires, — mais la qualité de nos réunions.

Toutefois, trop nombreux encore sont ceux qui considèrent l'Amicale comme un ramassis de vieux rabâcheurs ressassant à perte de souffle leurs mauvais souvenirs. Ceux qui pensent ainsi ont tort; notre Amicale est devenue un club qui, s'il tire ses fondations d'une période qu'il eût mieux valu ne pas vivre, l'a transformée en un ferment d'amitié indestructible. Et, derrière cette façade de festivités que savent apprécier les jeunes, la génération montante, se cache une somme de dévouement axé sur l'amélioration du sort de ceux d'entre nous qui, moins favorisés, se débattent dans leur lutte pour l'existence ou, ce qui est pis, gisent sur quelque lit d'hôpital ou de sana.

Faire le bien par la joie, n'est-ce pas le programme exaltant d'un ex-prisonnier, d'un homme digne de ce nom ?

Charles Saint-Omer.

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

Ne sois pas embarrassé par tes carnets de tombola.

Si tu ne peux pas les écouler, retourne-les à l'Amicale, qui en a le placement assuré.

veille adresse et nous prie de transmettre son amical souvenir à tous ses anciens compagnons de captivité.

DECES

Nous avons le triste devoir d'annoncer aux membres de l'Amicale le décès de notre ami **Charles Hachet**, 29, rue des Fossés, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), survenu, le 28 août 1957, à l'Hôpital Central de Nancy.

Que Mme Hachet, son épouse, ainsi que toute la famille de notre regretté ami, veuillent bien recevoir ici, avec les condoléances attristées de l'Amicale,

DU V B

l'expression de notre entière sympathie.

Notre ami **Hubert Jolivet**, 209, avenue Gambetta, Paris (20°), a la douleur de nous faire part du décès de sa mère. Nous adressons à notre ami et à toute sa famille les condoléances attristées de l'Amicale.

Nous avons le pénible devoir d'apprendre à nos amis le décès de Mme Jean Crolot, épouse de notre camarade **Jean Crolot**, demeurant, à Montmoreau, Lons-le-Saulnier (Jura).

Que notre ami Crolot, père de trois enfants, veuille bien recevoir ici les condoléances attristées de toute l'Amicale et sentir autour de lui, dans le deuil qui l'éprouve si cruellement, toute la sollicitude affectueuse de ses anciens compagnons de captivité.

Une lettre de Roland

Notre grand ami **Roland**, ancien Homme de Confiance du **Stalag V B (Belges)**, n'a pu, à son grand regret, participer à notre Journée nationale. Voici sa lettre d'excuses :

Mon cher Président et ami, Je vous remercie bien vivement pour votre aimable invitation me parvenant ce jour; il me sera malheureusement impossible d'être des vôtres en cette nuit mémorable du 5 octobre.

En effet, votre Journée nationale coïncide précisément avec la célébration des noces d'or de mes parents (réception officielle à l'Hôtel de Ville, service religieux, banquet familial).

Mon devoir filial veut donc que je reste à Quaregnon, le prochain week-end. Je m'incline tout en

regrettant que cette circonstance heureuse mais indépendante de ma volonté contrecarre mes projets primitifs et me prive de revoir des amis qui me sont particulièrement chers.

Le secrétaire de notre Amicale étant chargé de l'organisation du voyage, les inscriptions sont donc recueillies par lui et actuellement j'ignore le nombre des participants. La délégation belge sera forcément réduite, l'épidémie de grippe asiatique qui vient de s'abattre sur notre pays ayant fortement décimé nos rangs...

Avec tous mes regrets réitérés, je vous prie de croire, mon cher Président et ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

P. Roland.

Waterman



traînée à l'HEXA-fluid

d'une indéfectible fidélité au souvenir.

Le dimanche matin, à Paris, le R.P. Vernoux célébrait la messe, à la mémoire de nos camarades disparus.

Nous avons regretté l'absence de **Fernand Holuigue**, rédacteur du journal des « Anciens de Weingarten ». Merci de son aimable lettre. Nous attendons sa visite comme promis.

Prochaine Réunion
68, Chaussée-d'Antin, Paris-9°
Vendredi 13 Décembre
A tous, cordialement.

L. Vialard,
Ancien d'Ulm.